

29^{ème} Traversée de la Drôme à Vélo

5 juin – 9 juin 2023

DOSSIER ITINERAIRES & HEBERGEMENTS

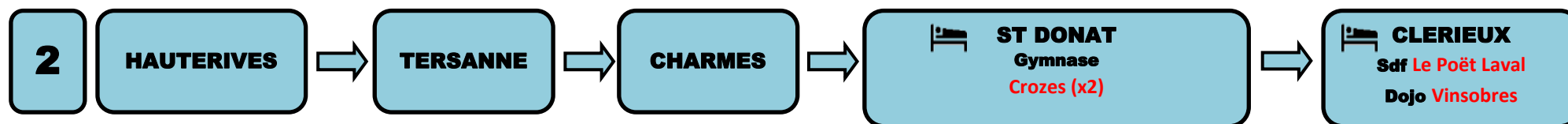
VERSION DU 11-05-2023



Tableau des hébergements

ECOLE	Enseignants	Effectif	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi		Visites
						Repas	Hébergement	
CROZES 1	Jan DYBING	23	ST DONAT Halle des Sports	UPIE Salle des fêtes	CHAROLS Salle des fêtes	TAULIGNAN	VINSOBRES Camping	HAUTERIVES TOUR DE CREST
CROZES 2	Vannessa MONTAGNE	22	ST DONAT Halle des Sports	UPIE Salle des fêtes	CHAROLS Salle des fêtes	TAULIGNAN	VINSOBRES Camping	HAUTERIVES TOUR DE CREST
DIEULEFIT	Florence SAGET	5	PEYRINS Gymnase D Vilalta	EURRE Salle des fêtes	ESPELUCHE Salle des fêtes	GRIGNAN	VAISON LA ROMAINE Gymnase Municipal	
DONZERE	Axelle BASSET	25	PEYRINS Gymnase D Vilalta	BEAUVALLON Salle des fêtes R.FREYSS	LE POËT LAVAL Salle des fêtes	TAULIGNAN	VINSOBRES Salle des fêtes	
LA TRONCHE 1	Stéphane JOURDAN	27	CHANTEMERLE LES BLES Gymnase	BEAUMONT LES VALENCE Gymnase Marcel CERDAN	CLEON D'ANDRAN Collège	GRIGNAN	NYONS Maison des sports	HAUTERIVES
LA TRONCHE 2	Anne Claire DESAGE	24	CHANTEMERLE LES BLES Gymnase	BEAUMONT LES VALENCE Gymnase Marcel CERDAN	CLEON D'ANDRAN Collège	GRIGNAN	NYONS Maison des sports	HAUTERIVES
LE POËT LAVAL	Julie GAZON Laure TOURNIER	8	CLERIEUX Salle des fêtes	MALISSARD Salle des fêtes	PONT DE BARRET Salle des fêtes	GRIGNAN	VAISON LA ROMAINE Gymnase municipal	
SAUZET	Laëtitia PORTUGUEZ	24	MARGES Gymnase	MONTMEYRAN Salle des fêtes	DIEULEFIT Dojo	GRIGNAN	VAISON LA ROMAINE Gymnase municipal	GRIGNAN
SAINT MARTIN EN VERCORS	Claire CATIL	18	MARGES Gymnase	CHABEUIL Gymnase	LE POËT LAVAL IME	TAULIGNAN	AUBRES Salle polyvalente	HAUTERIVES LE POËT LAVAL
ST RESTITUT	Solène MONZO	29	MERCUROL Gymnase Marcel BLANC	MALISSARD Salle des fêtes	PONT DE BARRET Scout	GRIGNAN	NYONS Lycée	
VALENCE	Nathalie DROUIN	24	MERCUROL Gymnase Marcel BLANC	MONTVENDRE Salle communale (rez-de- chaussée uniquement)	ST GERVAIS/ROUBION Salle des fêtes J. AMBLARD	GRIGNAN	NYONS Lycée	
VINSOBRES	Vincent COTTALORDA	14	CLERIEUX Dojo	MONTOISON Salle animation rurale	DIEULEFIT Salle de motricité	TAULIGNAN	STE JALLE Camping	

1ère étape : **lundi 5 juin 2023 après-midi**, de Hauterives aux lieux d'hébergement



1

Hauterives – Tersanne (5,5 km)

A droite à la sortie du stade puis au stop prendre à gauche direction Margès, Romans, D538 pendant 600 m (en montée)

A droite, direction Tersanne D121 puis poursuivre sur route sinueuse en montée.

Dans un virage à gauche face à une antenne téléphonique, rester sur la D121 jusqu'à Tersanne.



Tersanne – Charmes sur l'Herbasse (11 km)

Dans le village prendre direction Bathernay D121. ⚠ **voiture devant.** A 4 km garder dir. Bathernay D121. Attention priorité à droite dangereuse (intersection avec la D321) **adulte devant.** A 400m carrefour D584-D121, prendre direction Charmes D 121.

A 800 m, tout droit direction Charmes. Route en descente sur 5km jusqu'à Charmes.

⚠ **ARRET dans le village en bas d'une descente raide.**



Charmes s/l'H. – Margès (2 km)

Après l'ARRET, prendre à droite puis immédiatement à gauche à l'intersection suivante, direction Margès (sur 150 m). Tourner alors à droite (toujours direction Margès).

Garder la route jusqu'à Margès pendant 1.5 km.

A l'entrée de Margès, gymnase sur la droite au panneau "Délifruit".

Pour Peyrins, aller jusqu'au rond-point.



Margès - Peyrins (8 km)

⚠ **ATTENTION : voiture devant jusqu'à Peyrins**

Au rond-point, aller tout droit "Chemin des Vergers".

Aux containers de tri, à droite, et toujours tout droit jusqu'au hameau "Les Sables" Traverser le hameau en allant toujours tout droit.

Au panneau "Sens interdit à 150m", à droite.

Au stop, à gauche (**prévoir bénévole USEP**), puis 1ère à droite (panneau "risque de verglas").

Passer le gué et au Y, à droite "Route de St Ange".

A gauche "Route des étangs": Attention: adulte devant, descente raide et gravillonneuse.

A la prochaine intersection, laisser route des étangs et continuer à descendre toujours tout droit (sur 2 km environ).

Au Y suivant (poubelles), à gauche "route de Montgrenier" (nbreux travaux = tranchées de part et d'autre de la route au **19.04.23**).

Au T, à droite "itinéraire 'Drôme à vélo'", et tout droit "Chemin de Montchard" ("itinéraire 'Drôme à vélo'")

Passer le panneau « PEYRINS » et continuer tout droit.

2

Hauterives – Tersanne (5,5 km)

A droite à la sortie du stade puis au stop prendre à gauche direction Margès, Romans, D538 pendant 600 m (en montée)

A droite, direction Tersanne D121 puis poursuivre sur route sinueuse en montée.

Dans un virage à gauche face à une antenne téléphonique, prendre à gauche.

Rester sur la D121, jusqu'à l'embranchement et tourner à gauche direction Tersanne.



Tersanne – Charmes sur l'Herbasse (11 km)

Dans le village prendre direction Bathernay D121. ⚠ voiture devant. A 4 km garder dir. Bathernay D121. Attention priorité à droite dangereuse (intersection avec la D321) **adulte devant.** A 400m carrefour D584-D121, prendre direction Charmes D 121.

A 800 m, tout droit direction Charmes, descente 5km. ⚠ à la priorité à droite à 3 km.

⚠ **ARRET dans le village en bas d'une descente raide.**



Charmes s/l'H. – St Donat s/l'H. (gymnase 4,5 km)

Dans Charmes, après « ARRET » (qui n'est pas un stop) prendre à droite direction Saint Donat D67.

Continuer jusqu'à St-Donat et prendre Bd De Gaulle (gymnase).



St Donat - Clérieux (5.3 km)

Entrée de St Donat, suivre avenue Gal de Gaulle puis D 67, Direction Clérieux sur 2.2 km.

Au giratoire prendre D 114, Clérieux

Hauterives – Claveyson**(12,5 km)**

A la sortie du stade, prendre à droite direction Hauterives D187. Direction Margès, Romans D538 pendant 600 m.

A droite, direction Tersanne, D121. Continuer pendant 1,5 km.

Après petite côte, dans un virage à gauche face à un pylône téléphonique, prendre à droite une route étroite pendant 3 km.

Véhicule à l'avant.

Aller tout droit, direction "Prieuré de Charrières".

Descente raide sur route étroite. Traverser Charrières (à droite Chapelle du XVI^e siècle). Pose sécurisée possible en face de la Chapelle ou juste après à droite (6 km depuis le départ).

1 km après la Chapelle, laisser une première fois la direction St Martin d'août, et prendre à droite. A 300 m, au Cédez le passage, au niveau de la déchetterie SIRCTOM, prendre à gauche D53. Carrefour dangereux, route à forte circulation sans visibilité sur la gauche : adulte positionné indispensable.

Continuer tout droit sur la D53, direction St Donat pendant 3,6 km. Puis à droite D109 direction Claveyson.

Traverser Claveyson, descente raide (nombreuses plaques d'égouts) puis à l'intersection prendre à gauche D109 direction Chantemerle-lès-Blés.

Pose sécurisée possible après la mairie sur le parking à gauche (point d'eau à côté des containers et toilettes publiques - 13,8 km depuis le départ).

**Claveyson – Chantemerle-les-Blés****(9 km)**

Au panneau de sortie du village de Claveyson tout droit (ne pas aller à Bren). Suivre D109.

A 3 km, au rond-point, prendre la deuxième sortie direction Chantemerle et suivre la D109 jusqu'aux feux dans Chantemerle. **Ne pas prendre à gauche dir Chantemerle**

Continuer jusqu'au rond-point suivant, prendre la troisième sortie rue Eloi Abert, entrée dans Chantemerle.

Hébergement à Chantemerle (salle polyvalente) :
Au rond-point 1^{ère} à droite dir Les Granges

**Chantemerle-les-B. – Veunes****(5km)**

Traverser le village de Chantemerle. ⚠ voiture devant : route étroite et courte visibilité, deux dos d'âne surélevés dans le village.

Au cédez-le-passage, devant la mairie, prendre tout droit D309, direction Chavannes/St Donat. ⚠ : dos d'âne et chicanes avant la sortie de Chantemerle. Pose sécurisée possible sur le parking du cimetière en sortant du village (24 km depuis le départ). Suivre la D309 sur 3 km environ.

Au cédez-le-passage, prendre tout droit D115, direction Veunes/Mercurol, route en montée pour arriver à Veunes. ⚠ Traverser le village, Rétrécissement de la chaussée.

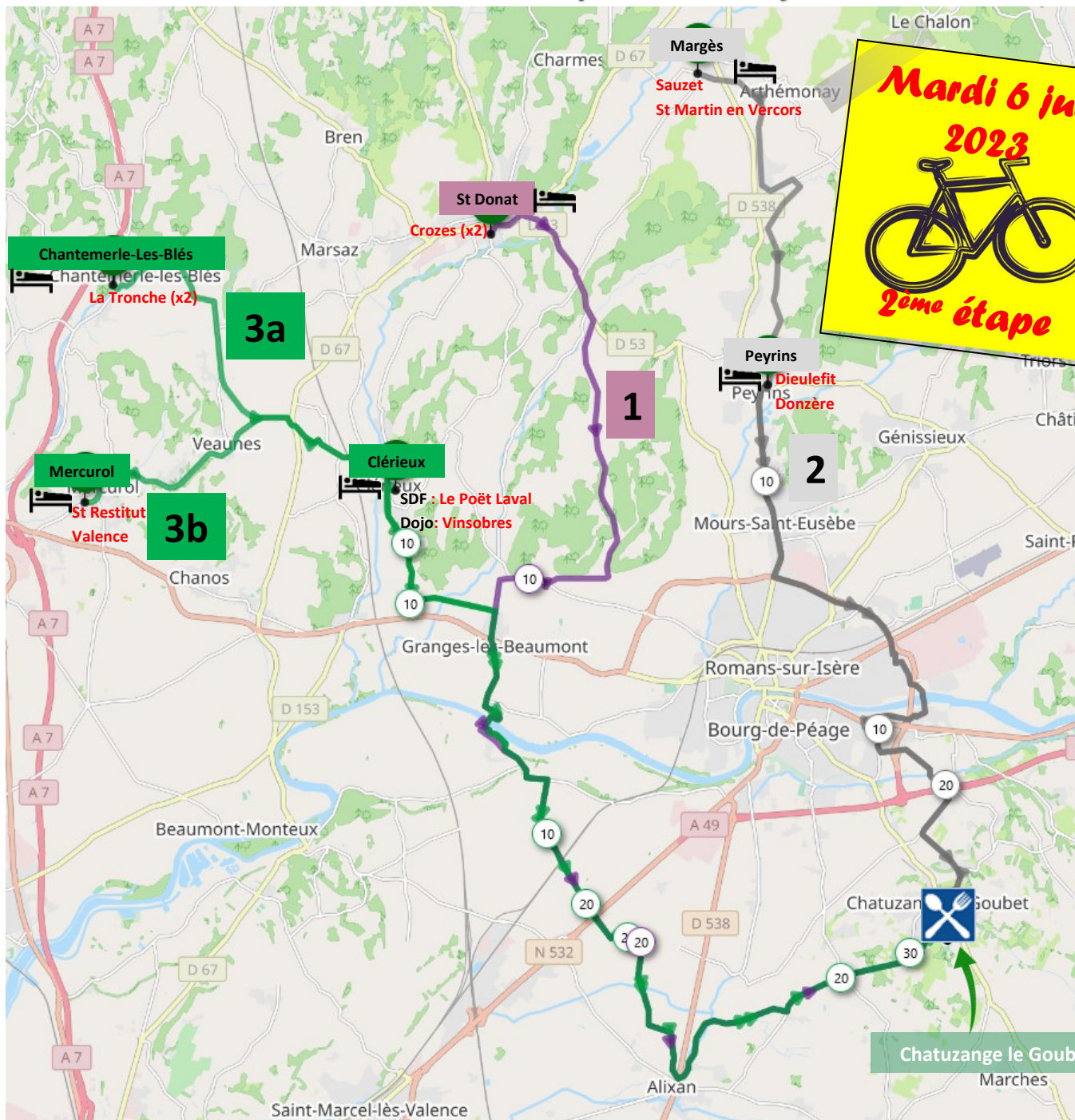
Pour l'hébergement salle des fêtes : Tout de suite à la sortie du village (après un abribus), prendre à droite la rue des Charmes, direction salle des fêtes.

**Veunes – Mercurol****(4 km)**

Après Veunes, longue descente jusqu'à Mercurol. (⚠ Adulte devant)

Suivre D115 direction Tain l'Hermitage (2 ronds-points à franchir). Hébergement (gymnase Marcel Blanc) : à la sortie de Mercurol sur la gauche (à côté de l'Espace Eden).

2ème étape : mardi 6 juin 2023 **matin**

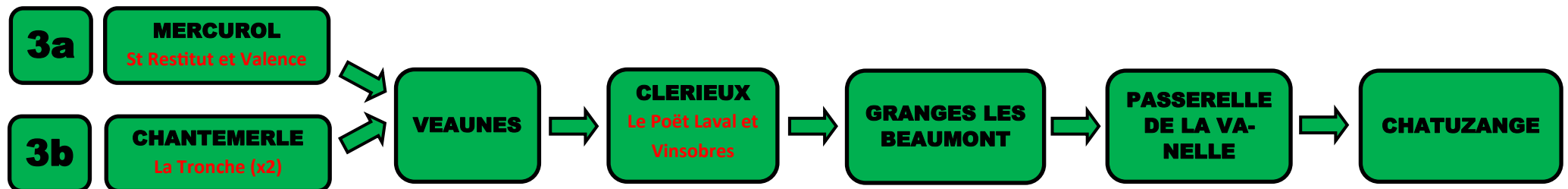


2ème étape : mardi 6 juin 2023

La 2ème étape matin en bref

- ◆ 6 villages de départ :
- ◆ 1 point de rassemblement pour le repas
 - Chatuzange le Goubet (stade de foot)
- ◆ L'étape la plus courte : 16 km
- ◆ L'étape la plus longue : 31 km

2^{ème} étape : **mardi 6 juin 2023 matin**, des lieux d'hébergement au lieu de rassemblement pour le repas



1

**Saint Donat s/l'H. –
Granges les Beaumont
(10km)**

A la sortie de la salle des fêtes, rejoindre le rond-point de la route principale puis à droite « Romans-Peyrins »

Au rond-point suivant, à droite « Romans-Peyrins » **(Attention, circulation dense le matin)** ⚠

Adulte USEP présent

Aller jusqu'en haut de la montée, amorcer descente et 1ère à droite « Le Chalon, route des accacias »

Adulte USEP présent ⚠
Se regrouper sur la droite et voiture à l'avant

Garder tout droit « route de la Vallée » jusqu'au cédez le passage

Au cédez le passage à gauche (Voiture repasse derrière).

Au stop, à droite et garder cette route jusqu'à Granges les Beaumont

**Granges les Beaumont – Passerelle de la Vanelle
(3 km)**

Au rond-point en face « route de St Bardoux » puis aller jusqu'au feu

Attention : au feu Séparation véhicules et vélos :

Pour les vélos :

Au feu, à gauche puis 1ère à droite « Mairie Rue Henri Machon » (regroupement possible sur la place)

Suivre la route pour contourner la place puis sortir de Granges les Beaumont

A l'intersection au niveau de la croix, continuer tout droit « Les Sables, les Barrets, La Vanelle »

Au carrefour **(Attention : priorité à droite)** ⚠, tout droit « route du barrage » direction La Vanelle

Adulte USEP présent

Descendre et aller à droite (voie cyclable) pour emprunter la passerelle qui traverse l'Isère

A la sortie de la passerelle, passer devant le parking et aller à droite, montée, puis en haut à gauche et **on retrouve les véhicules plus loin sur la gauche. Adulte USEP présent pour réguler** les départs.

Pour les véhicules : (GPS : La Vanelle Est à Chateauneuf/Isère - Centrale électrique)

Au feu, à droite la D532 direction Chanos-Curson.

Au rond-point tout droit puis après le pont sur l'Herbasse, à gauche « Chateauneuf/Isère »

Au rond-point, 3ème sortie « Beaumont-Montoux / Chateauneuf sur Isère »

Dans Beaumont, rond-point tout droit « Chateauneuf/Isère »

Rond-point suivant, 3ème sortie « route des Beaumes » et tout droit sur 4,5 km

Après le tunnel sous le TGV, à gauche « Centrale la Vanelle – chemin des Blaches »

A droite « Salle de la Vanelle - route de la Vanelle » puis à gauche « route de la Vanelle »

Petite descente **(Attention : les enfants arrivent par la gauche) puis se garer en face sur le parking en terre.**

**Passerelle de la Vanelle –
Alixan (8,5km)**

Pour tous :

Tout droit jusqu'au cédez le passage **Attention, carrefour dangereux Adulte USEP présent** ⚠
A gauche, attention montée. Dans le virage, garder la route direction « Bourg de Péage ».

2ème à droite « Chemin de Buret » (on peut se regrouper sur la droite)

Au cédez le passage tout droit « Ch. De Montagne », **Attention, carrefour dangereux** ⚠
Adulte USEP présent

Au cédez le passage suivant, tout droit « Chemin de Bellevue »

Franchir le passage à niveau et passer sous la Lacra. Au croisement en T, à gauche puis de suite à droite « chemin des champs » direction « pension chiens et chats de Bayannes »

Au croisement en T (borne à incendie), à droite « Chemin de Vaugelas »

Franchir le pont sur le canal de la Bourne, au croisement en T, à gauche.

Au niveau du carrefour en T (tri sélectif), à droite « réserve de chasse » et aller jusqu'au cédez le passage dans Alixan.

**Alixan– Chatuzange
(7 km)**

Voiture à l'avant

– Au cédez le passage en face du garage Renault, aller tout droit « rue Coussaud »

– tout droit, passer sur le canal, garder « route de Mondy », repasser sur le canal puis 1ère à droite « chemin de Reybias »

– Repasser sur le canal et tout droit jusqu'au croisement en Y, à droite.

– Au croisement en T, à gauche « route des Faures » et garder cette route vers la droite

– Au cédez le passage avec D102, en face « route d'Alixan »

– Au croisement dans le lotissement, à droite « route du stade » **Adulte USEP présent** ⚠

– descendre et tout droit. Avant le panneau 30, à droite « stade » puis le stade est sur la droite

Adulte USEP présent ⚠



Margès-Peyrins- Mours Saint Eusèbe

**- Romans
(12,5 km)**

⚠ ATTENTION : voiture devant jusqu'à Peyrins

Au rond-point, aller tout droit "Chemin des Vergers". Aux containers de tri, à droite, et toujours tout droit jusqu'au hameau "Les Sables". Traverser le hameau en allant toujours tout droit. Au panneau "Sens interdit à 150m", à droite.

Au stop, à gauche (**prévoir bénévole USEP**), puis 1ère à droite (panneau "risque de verglas").

Passer le gué et au Y, à droite "Route de St Ange".

A gauche "Route des étangs": **⚠ Attention: adulte devant, descente raide et gravillonneuse.**

Au Y, laisser route des étangs et prendre sur la gauche l'itinéraire "Drôme à vélo". Descendre toujours tout droit.

Au Y suivant (poubelles), à gauche "route de Montgrenier" ("itinéraire "Drôme à vélo")

Au T, à droite 'itinéraire 'Drôme à vélo", et tout droit "Chemin de Montchard" ("itinéraire 'Drôme à vélo")

Au panneau Peyrins, à gauche « chemin de l'Enfer ». Au stop à droite, et au stop suivant à gauche direction Romans D538.

⚠ Circulation importante ! Voitures roulant très vite

Traverser Mours Saint Eusèbe, (début piste cyclable), toujours tout droit direction Romans D538.

Arrivée à Romans au giratoire n° 6 prendre la 3^{ème} sortie, direction Romans centre.



**Romans – Pizançon
(5 km)**

Au giratoire 5, continuer tout droit en restant sur la piste cyclable jusqu'au giratoire 4, puis 3. Continuer direction zone industrielle.

Au giratoire 2 (Mac Donald) :

- Pour les vélos, prendre entre les sorties 1 et 2 pour les vélos la piste cyclable obligatoire. **⚠** Emprunter la sortie puis descendre de vélo pour passer les deux barrages de blocs de béton sur une très courte distance. Remonter sur les vélos et emprunter la route qui longe la piste cyclable obstruée jusqu'au stop. Prendre à gauche, puis très vite à droite la voie en sens interdit sauf vélo.

A l'intersection avec l'avenue du 8 mai 45, prendre à gauche, emprunter la bande cyclable jusqu'à la deuxième intersection à droite.

Tourner à droite Direction Base nautique Fenestrier Avenue du Vercors. Bande cyclable difficilement visible.

- Pour les voitures, prendre la sortie 2 avenue du Vercors.

Arrivé au **giratoire 1** (Opel) :

- pour les vélos **⚠** prendre la 3^{ème} sortie voie cyclable obligatoire direction Vallée de l'Isère.
- Pour les voitures, prendre la sortie 2 avenue du Vercors.

Pour les vélos : **⚠** Prendre le barrage obligatoire pour les cyclistes. Après la barrière du barrage dans la côte, tourner 1ère à droite : rue André-Marie Ampère.

Après le 2^{ème} ralentisseur, tourner à droite, puis tout de suite à gauche sur impasse A Volta. Franchir la barrière et prendre le tunnel. Emprunter le chemin. Franchir la barrière et continuer sur la route. Prendre à droite. A l'église prendre à gauche (place de l'église) puis encore à gauche (rue Vallier, **⚠ priorité à droite**) jusqu'au feu tricolore. Prendre en face D149 B direction Chatuzange. Pas d'arrêt prolongé devant l'école.

Pour les véhicules : Prendre obligatoirement direction Pizançon le pont des Allobroges. Au rond-point, prendre direction Chatuzange puis à droite voie de délestage. Au rond-point prendre à gauche, puis au rond-point après autoroute prendre tout droit et attendre sur le bas côté un peu plus loin pour récupérer les cyclistes.



**Pizançon – Chatuzange
(6,5 km)**

Au giratoire, prendre la 3^{ème} sortie direction autoroute A49.

Au giratoire, tout droit, passer sous le pont. Au giratoire, continuer tout droit. Prendre à droite, rue du 19 mars vers la montée. **⚠ Priorité à droite.**

Franchir le canal de la Bourne, prendre la route à gauche pendant 1,4 km.

Au « cédez le passage » prendre à droite la « route des 5 chemins » Passer sous l'autoroute. **⚠ Véhicules à l'avant.**

A 1,1 km, prendre 4^{ème} route goudronnée à G « chemin des Chopis ».

Suivre cette route goudronnée jusqu'au « cédez le passage ».

Prendre à droite direction "Goubet (village)".

Dans Chatuzange -le-Goubet, prendre à gauche, direction Marches-Barbières D149 (**⚠ carrefour délicat : priorité à droite, voitures arrivant à vive allure → prévoir un adulte**).

Avant la sortie de Chatuzange, au rond-point prendre 1^{ère} à droite. Prendre ensuite plus loin à gauche rue Joël Combet direction "stade".



3a**Mercurol –Veunes « route des Lavandières » (4 km)**

Prendre la D115 direction Veunes, montée sur 3 km. A l'entrée de Veunes prendre à droite la D260. Direction Chanos – Curson route des Lavandières Longue descente, ⚠ **voiture à l'avant**, revêtement inégal et présence de gravillons au départ.
En bas de cette descente, intersection dangereuse (priorité à droite) prendre à droite, continuer tout droit par la D260 « route des Lavandières ».

3b**Chantemerle-lès-Blés-Chavannes - Veunes "Route des Gardes" (5,5 km)**

De **Chantemerle** :Au rond-point prendre rue Eloi Albert. Traverser le village de Chantemerle. Au cédez le passage prendre la D 309 direction Chavannes ⚠ Chicanes avant la sortie du village. Garder cette route jusqu'au prochain carrefour.
De **Chavannes** : rejoindre la route de Chantemerle. Au cédez le passage prendre à gauche dir. Veunes.
A ce cédez le passage, prendre tout droit direction Veunes / Mercurol sur la D115. Passer devant "Griauges Fruits" puis au croisement suivant (borne incendie) prendre à gauche "route des Gardes", itinéraire Drôme à vélo¹³ ⚠ **Voiture à l'avant**. Continuer tout droit jusqu'à l'intersection suivante, très dangereuse, ⚠2 priorités à droite !! Poursuivre tout droit sur la D260 (La route des gardes devient route des Lavandières après l'intersection).

Veunes -Route des gardes – Clérieux (3,5 km)

Au stop du croisement avec la D67, prendre tout droit Vigilance pour traverser (véhicules arrivent vite). Poursuivre sur environ 2 km ⚠ **voiture à l'avant** : ⚠ **longue descente étroite et sinueuse** + ⚠ priorités à droite.
Au STOP tourner à droite sur la D114 et entrer dans Clérieux. Traverser Clérieux.

Clérieux - Grange Les Beaumont – Passerelle de la Vanelle (8 km)

Traverser Clérieux « route de Romans » et sortir de Clérieux. Au gros croisement avec l'antenne, voie de délestage, à gauche « route des Collines » **Adulte USEP présent** ⚠ A droite « Vergers de Seyvon - route des Sables »

Dans Granges, au cédez le passage, à droite. Au rond-point en face « route de St Bardoux » puis aller jusqu'au feu. **Attention : au feu Séparation véhicules et vélos**

Pour les vélos :

Au feu, à gauche puis 1ère à droite « Mairie Rue Henri Machon » (regroupement possible sur la place) Suivre la route pour contourner la place puis sortir de Granges les Beaumont. A l'intersection au niveau de la croix, continuer tout droit « Les Sables, les Barrets, La Vanelle ». Au carrefour (**Attention : priorité à droite**) ⚠ tout droit « route du barrage » direction La Vanelle **Adulte USEP présent**.

Descendre et aller à droite (voie cyclable) pour emprunter la passerelle qui traverse l'Isère. A la sortie de la passerelle, passer devant le parking et aller à droite, montée, puis en haut à gauche et **on retrouve les véhicules plus loin sur la gauche Adulte USEP présent** ⚠ pour réguler les départ.

Pour les véhicules : (GPS : La Vanelle Est à Chateauneuf/Isère - Centrale électrique)

Au feu, à droite la D532 direction Chanos-Curson. Au rond-point tout droit puis après le pont sur l'Herbasse, à gauche « Chateauneuf/Isère ». Au rond-point, 3ème sortie « Beaumont-Monteux / Chateauneuf sur Isère ». Dans Beaumont, rond-point tout droit « Chateauneuf/Isère. Rond-point suivant, 3ème sortie « route des Beaumes » et tout droit sur 4,5 km

Après le tunnel sous le TGV, à gauche « Centrale la Vanelle – chemin des Blaches » A droite « Salle de la Vanelle - route de la Vanelle » puis à gauche « route de la Vanelle ». Petite descente (Attention : les enfants arrivent par la gauche) puis se garer en face sur le parking en terre

Passerelle de la Vanelle - Alixan (8,5 km)

Tout droit jusqu'au cédez le passage **Attention, carrefour dangereux Adulte USEP présent** ⚠

A gauche, attention montée. Dans le virage, garder la route direction « Bourg de Péage ».

2ème à droite « Chemin de Bulet » (on peut se regrouper sur la droite). Au cédez le passage tout droit « Ch. De Montagne », **Attention, carrefour dangereux Adulte USEP présent** ⚠

Au cédez le passage suivant, tout droit « Chemin de Bellevue »

Franchir le passage à niveau et passer sous la Laca. Au croisement en T, à gauche puis de suite à droite « chemin des champs » direction « pension chiens et chats de Bayannes »

Au croisement en T (borne à incendie), à droite « Chemin de Vaugelas »

Franchir le pont sur le canal de la Bourne, au croisement en T, à gauche.

Au niveau du carrefour en T (tri sélectif), à droite « réserve de chasse » et aller jusqu'au cédez le passage dans Alixan.

Alixan - Chatuzange (7 km)**Voiture à l'avant**

Au cédez le passage en face du garage Renault, aller tout droit « rue Coussaud ». Tout droit, passer sur le canal, garder « route de Mondy », repasser sur le canal puis 1ère à droite « chemin de Reybias » Repasser sur le canal et tout droit jusqu'au croisement en Y, à droite.

Au croisement en T, à gauche « route des Faures » et garder cette route vers la droite. Au cédez le passage avec D102, en face « route d'Alixan ».

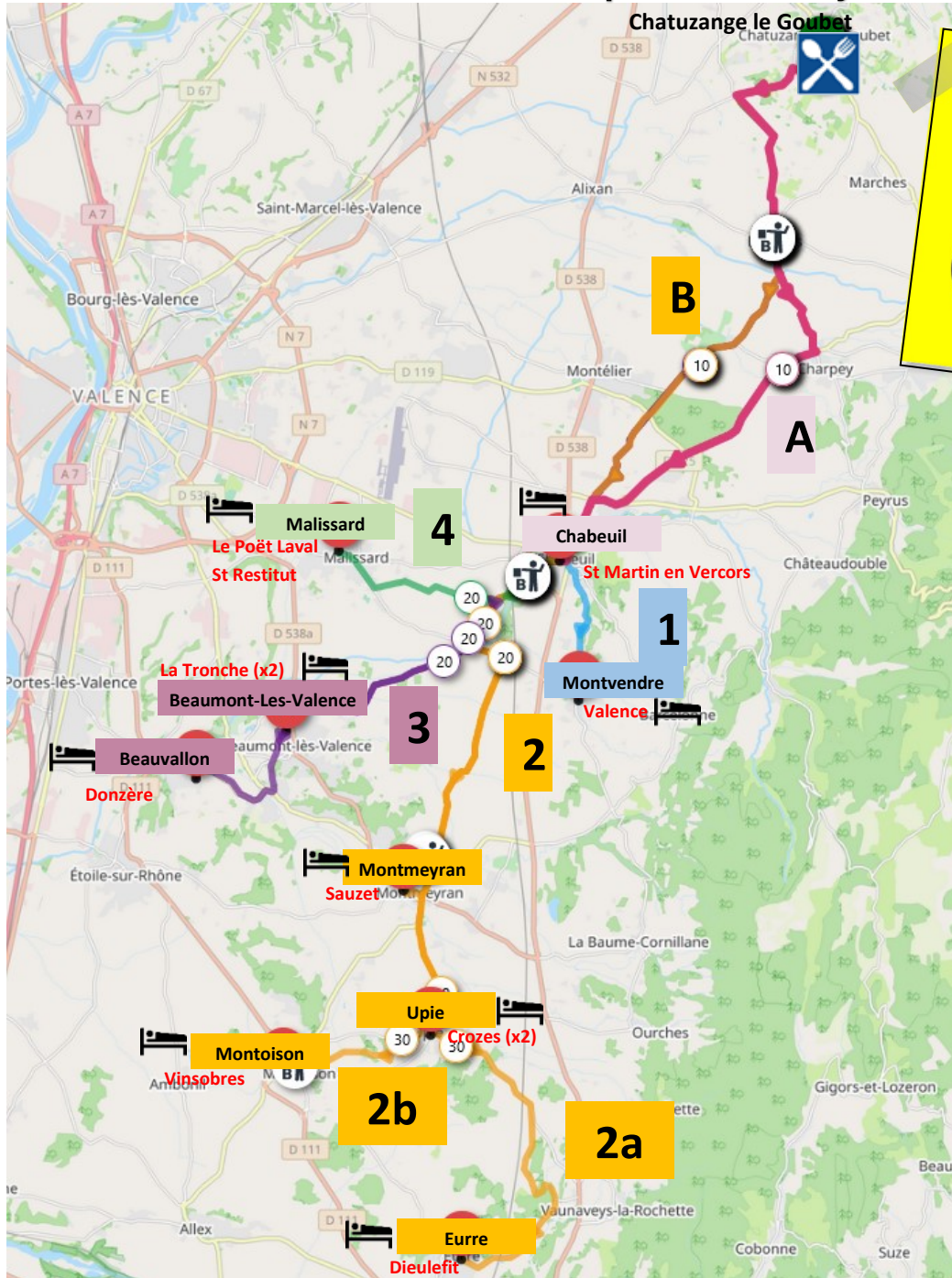
Au croisement dans le lotissement, à droite « route du stade » **Adulte USEP présent** ⚠

descendre et tout droit. Avant le panneau 30, à droite « stade » puis le stade est sur la droite

Adulte USEP présent ⚠



2ème étape : mardi 6 juin 2023 après-midi



2ème étape : mardi 6 juin 2023

La 2ème étape après-midi en bref

9 villages étapes :

- Beaumont-lès-Valence
- Beauvallon
- Chabeuil
- Eurre
- Malissard
- Montmeyran
- Montoisson
- Montvendre
- Upie

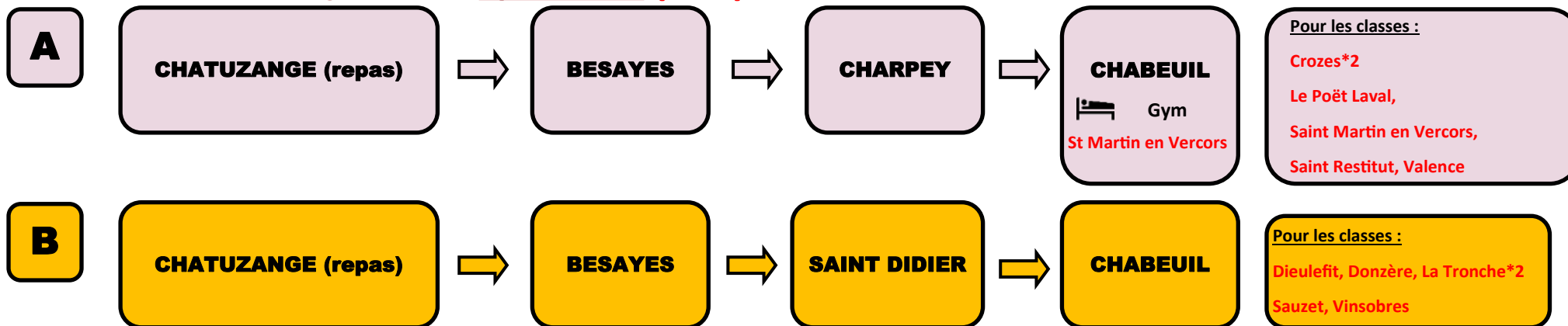
♦ 9 lieux d'hébergement :

- 2 gymnases
- 7 salles des fêtes ou salles d'animation rurale

♦ L'étape la plus courte : 17,5 km

♦ L'étape la plus longue : 38 km

2^{ème} étape : **mardi 6 juin 2023 après-midi (1/2)** de Chatuzange (repas) à Chabeuil



A

CHATUZANGE-Bésayes-Charpey
 (8 km)

En sortant prendre à gauche, Continuer tout droit sur 1 km.
 Au croisement dans petite montée, Prendre à gauche. Continuer sur route d'Alixan, tout droit, descente, 2 petits ponts, jusqu'au cédez le passage, panneau d'arrêt de bus "Quartier Millard".
 Prendre à gauche route "Marie Curie", jusqu'à Bésayes centre.
 Au cédez le passage, prendre à droite direction Charpey.
 Au carrefour suivant, tourner à gauche, direction Charpey D101. ⚠ Carrefour **dangereux** avec peu de visibilité à droite (priorité à droite : pas de Stop, ni de céder le passage) à gérer comme un STOP pour visualiser l'arrivée potentielle de véhicules sur la droite (prioritaires) (Adulte posté).
 A 100 m au petit rond-point prendre à droite la D102 direction Saint-Didier-Charpey. Garder la direction Charpey.



Charpey- Chabeuil (9km)

A l'entrée de Charpey, possibilité de regroupement à droite avant d'emprunter la D119 pour reformer les trios et laisser un espace de sécurité entre 2 trios. Prendre à droite direction Montéliér D119, puis garder Chabeuil D125.
 Au stop, prendre D68 à droite direction Chabeuil. **Attention: Tourner à gauche au 1^{er} carrefour, direction " les Flandennes "**. Au stop, prendre à gauche.
Entrée dans Chabeuil : séparation des vélos et des véhicules.

Vélos : tout droit, passer sous le portique (piéton et cycliste). Tourner à Gauche à 50m.
 Franchir la passerelle (chicanes en entrée et sortie de passerelle : pied à terre) et tourner à droite vers l'Hôtel de ville.

Véhicules : au portique laisser les cyclistes, Prendre à droite. Au stop, prendre à gauche direction Chabeuil centre-ville (D400).

B

CHATUZANGE-Bésayes-St Didier
 (9 km)

En sortant prendre à gauche, Continuer tout droit sur 1 km.
 Au croisement dans petite montée, Prendre à gauche. Continuer sur route d'Alixan, tout droit, descente, 2 petits ponts, jusqu'au cédez le passage, panneau d'arrêt de bus "Quartier Millard".
 Prendre à gauche route "Marie Curie", jusqu'à Bésayes centre.
 Au cédez le passage, prendre à droite direction Charpey.
 Au carrefour suivant, tourner à gauche, direction Charpey D101. ⚠ Carrefour **dangereux** avec peu de visibilité à droite (priorité à droite : pas de Stop, ni de céder le passage) à gérer comme un STOP pour visualiser l'arrivée potentielle de véhicules sur la droite (prioritaires) (Adulte posté).
 A 100 m au petit rond-point prendre à droite la D102 direction Saint-Didier-Charpey.
 Après Bésayes, prendre à droite direction St Didier.
 Au carrefour du garage Agrain prendre à droite et entrer dans le village.
 Au carrefour face à l'école continuer tout droit sur D119.



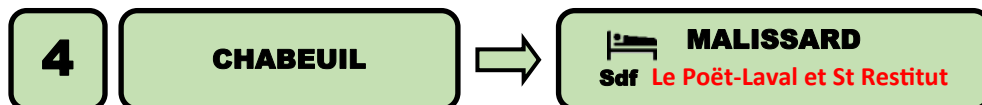
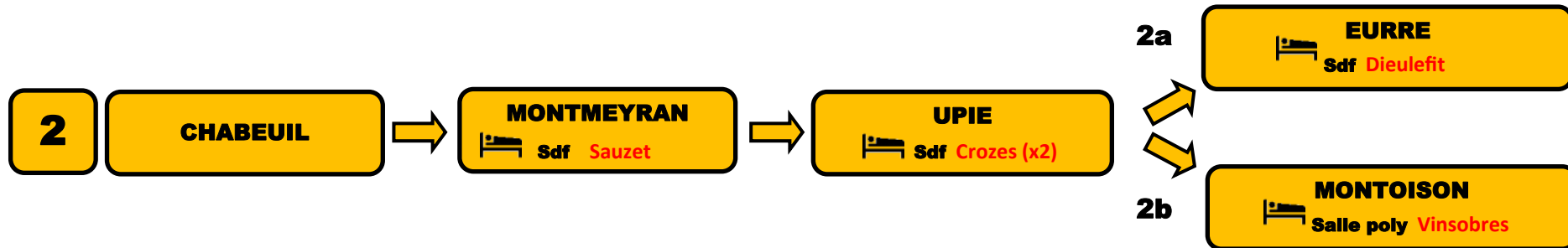
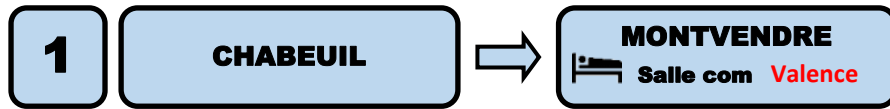
St Didier - Chabeuil (6,5km)

Prendre D119 direction Montéliér. A 2 km au carrefour avec virage à droite annoncé.
 ⚠ **Prévoir 1 adulte en face pour la traversée de la route.**
 Prendre en face « itinéraire conseillé La Limassole ».
 A environ 1 km, STOP prendre en face « chemin de la Limassole ».
 ⚠ Nouveau STOP : traverser la route importante D68. Prendre en face. Au stop suivant, prendre en face route Marcel Courthial. (⚠ Adulte en face).
 ⚠ **Prévoir 1 adulte en face pour la traversée de la route.**

Entrée dans Chabeuil : séparation des vélos et des véhicules.

Vélos : tout droit, passer sous le portique (piéton et cycliste). Tourner à Gauche à 50m.
 Franchir la passerelle (chicanes en entrée et sortie de passerelle : pied à terre) et tourner à droite vers l'Hôtel de ville.
Véhicules : au portique laisser les cyclistes, Prendre à droite. Au stop, prendre à gauche direction Chabeuil centre-ville (D400).

2^{ème} étape : **mardi 6 juin 2023 après-midi (2/2)** de Chabeuil aux lieux d'hébergement



1**Chabeuil – Montvendre****(4 km)**

Vélos : depuis l'Hôtel de ville de Chabeuil, prendre tout droit au niveau du pont (où on retrouve le véhicule), puis toutes directions.

À 200 mètres, prendre à gauche direction Barcelonne, puis au stop à droite direction centre culturel. ⚠️ Priorités à droite.

Puis suivre "la Luire" sur la droite après le collège F. Gondin.

Suivre « chemin des sables » (garder la droite, direction « Montvendre »)

⚠️ : **Véhicule à l'avant** jusqu'à Montvendre.

2**Chabeuil - Pont de Chaillard (3,5 km)**

Véhicules : sur l'avenue de Romans (D402), garder direction Valence jusqu'au rond-point. (aux stops en patte d'oie dans Chabeuil, prendre à droite). Au rond-point de la fusée, prendre la 5ème sortie (gauche) direction Beaumont-lès-V. Prendre direction Beaumont par D538 puis par D236 à droite où l'on retrouvera les cyclistes 150 m plus loin, au niveau du premier croisement.

Vélos : couper la route pour passer sous le portique (piétons, cyclistes). Prendre 1^{ère} rue à gauche et franchir la passerelle. A la sortie prendre à droite et continuer jusqu'à l'Hôtel de ville. Au niveau du pont, prendre tout droit, puis à droite direction : « Parking 50 mètres, Ecoles primaire, maternelle » Au rond-point, prendre toutes directions. Suivre rue des Mûriers.

Au stop tout droit.

Au giratoire prendre à droite rue des Campanules. ⚠️ Prendre le passage souterrain. Suivre la rivière 100 m et prendre passerelle à droite (pied à terre obligatoire sur la passerelle).

Au stop : prendre à gauche route de Beaumont. Mauvaise visibilité : adulte posté.

On retrouve les véhicules)

Passer sous TGV et garder cette route jusqu'au "STOP" (hameau des Véores).

Pont de Chaillard -**Montmeyran (7 km)**

à gauche direction Beaumont les Valence puis D176 direction Montvendre. Amorcer la montée du pont TGV et à droite "Les Farrons-La Garenne" (avant le sommet du pont). Continuer tout droit pendant 1,6km. Au cédez le passage, direction La Rolière. Garder cette route sur 3 km. ⚠️ Priorités à droite.

Au croisement en T (⚠️ priorité à droite), faible visibilité, adulte posté), prendre à gauche (laisser sur la droite "les Gardons").

Au stop, groupe scolaire Roger Marty de Montmeyran, prendre à droite. (Sdf dans le village)

Montmeyran -**Upie (3 km)**

Passer devant groupe scolaire. Au rond-point, prendre en face D125, direction Upie.

Laisser direction Montoisson et garder direction Upie D142.

2a**Upie - Eure (7km)**

Suivre D 142 direction Crest (Attention route fréquentée). Passer devant l'école. Après un peu plus de 3km passer le pont sur TGV puis prendre à droite petite route qui monte direction les Ayasses, « route des Ayasses ». ⚠️ **Véhicule à l'avant**. Continuer tout droit pendant 1,2 km. Prendre à gauche la route des Ayasses) passer devant la charcuterie traditionnelle.

Au T à gauche, petite descente sinueuse ⚠️ beaucoup de gravillons **Véhicule à l'avant, adulte devant**. Au bas de la descente, au cédez le passage, prendre à droite direction les Picoux, jusqu'à Eure.

Bien suivre direction Eure, D509.

⚠️ **adulte devant pour l'arrivée dans Eure en descente**. Salle des fêtes : sur la gauche, en face de la mairie.

2b**Upie - Montoisson (3,5 km)**

Entrer dans Upie, direction Montoisson D342. Sortir d'Upie. Au premier carrefour, prendre à gauche route d'Allex. ⚠️ Mauvaise visibilité. Direction Chabeluc, Griffaud, Clot de Motte. ⚠️ **Véhicule à l'avant**.

A la 1^{ère} intersection garder la direction Chabeluc à droite. Puis continuer en direction du village de Montoisson (la route longe le zoo d'Upie). Poursuivre tout droit sur « chemin de Chabeluc » (laisser à gauche le « chemin du Milanais »). On passe devant la maison n°1070 chemin de Chabeluc. Ensuite poursuivre sur « chemin du Coulaud ». Passer devant la borne incendie n°17 et tourner à droite « Chemin des Eygats ».

Avant le stop, poursuivre tout droit sur « Chemin du Bruchet ». Garder sa droite sur même chemin. Montée vers centre du village.

Au stop, prendre à gauche, puis à droite devant église, (⚠️ Route passante, adulte posté). direction "stade omnisports". Passer devant le stade et tourner à droite "chemin de Margoulon" vers la salle des fêtes.

3

Chabeuil – Pont de Chaillard
(3,5 km)

Véhicules : sur l'avenue de Romans (D402), garder direction Valence jusqu'au rond-point (aux stops en patte d'oie dans Chabeuil, prendre à droite). Prendre la 5ème sortie (gauche) direction Beaumont-lès-V. par D538, puis D236 à droite où l'on retrouvera les cyclistes 150 m plus loin, au niveau du premier croisement.

Vélos : couper la route pour passer sous le portique (piétons, cyclistes). Prendre 1^{ère} rue à gauche et franchir la passerelle. A la sortie prendre à droite et continuer jusqu'à l'Hôtel de ville. Au niveau du pont, prendre tout droit, puis à droite direction : "Parking 50 mètres, Ecoles primaire, maternelle".

Au rond-point, prendre toutes directions. Suivre rue des Mûriers. Au stop tout droit. Au giratoire prendre à droite rue des Campanules. Prendre le passage souterrain. Suivre la rivière 100 m et prendre passerelle à droite (pied à terre obligatoire).

Au stop : prendre à gauche route de Beaumont (⚠ Mauvaise visibilité, adulte posté).

(On retrouve les véhicules).

Passer sous TGV et garder cette route jusqu'au STOP (hameau des Véores).



Pont de Chaillard - Beaumont-lès-Valence
(5 km)

A gauche direction Beaumont-lès-Vce/Montvendre D176. Après le pont à droite, direction Beaumont D236. Continuer tout droit pendant 3,8 km.

Aux feux tricolores (sens interdit à gauche), continuer tout droit.

Continuer tout droit jusqu'au giratoire (station super U). Traverser le rond-point tout droit dir. zone artisanale. Prendre première à gauche, chemin des Chirons sur 0,6 km,

Gymnase Cerdan : Au bout du chemin des Chirons à gauche chemin des Fontaines puis encore 100 m à gauche sur « salle Marcel Cerdan » (parking)



Beaumont Les Valence – Beauvallon
(3 km)

Pour **Beauvallon** : Au bout du chemin des Chirons tourner à droite puis tout de suite à gauche suivre chemin du Colombier (route principale).

Au stop prendre à gauche puis tout de suite à droite passer devant les cimetières et entrer dans Montéléger.

Au giratoire, prendre à gauche direction centre-ville D502.

Après la poste, direction Beauvallon à droite – Etoile D211. Sortir de Montéléger ⚠ dos d'âne. Au rond-point, première sortie à droite, garder D211 direction Étoile. Continuer tout droit 1km.

A l'entrée de Beauvallon, prendre première à gauche, dir. espace R.Freyss, rue des stades.

4

Chabeuil – Malissard
(4km)

Véhicules : sur l'avenue de Romans (D402), garder direction Valence jusqu'au rond-point (aux stops en patte d'oie dans Chabeuil, prendre à droite). Prendre la 5ème sortie (gauche) direction Beaumont-lès-V. par D538, puis tourner à droite sur la D236 direction Beaumont-lès-Valence, où l'on retrouvera les cyclistes 150 m plus loin, au niveau du premier croisement (sur la gauche).

Vélos : couper la route pour passer sous le portique (piétons, cyclistes). Prendre 1^{ère} rue à gauche et franchir la passerelle. A la sortie prendre à droite et continuer jusqu'à l'Hôtel de ville. Au niveau du pont, prendre tout droit, puis à droite direction : « Parking 50 mètres, Ecoles primaire, maternelle ». Au rond-point, prendre toutes directions. Suivre rue des Mûriers. Au stop tout droit. Au giratoire prendre à droite rue des Campanules. Prendre le passage souterrain. Suivre la rivière 100 m et prendre passerelle à droite (pied à terre obligatoire sur la passerelle). Au stop : prendre à gauche route de Beaumont (⚠ Mauvaise visibilité, adulte posté). (On retrouve les véhicules).

Passer sous TGV. Après passage sous TGV : prendre à droite dir « Perrines / Chambons » (**véhicule à l'avant**). Continuer tout droit sur « chemin des Perrines » pendant 1,3 km. ⚠ priorité à droite. Carrefour en T : prendre à gauche, puis à droite chemin de Bel Air. Au STOP, prendre à droite vers le village de Malissard.

Hébergement salle des fêtes : au giratoire dans Malissard, continuer tout droit. Au « cédez le passage », prendre à gauche dir. « Valence » D176. Passer devant la mairie puis prendre à droite au niveau du parking de l'école. L'accès à la salle des fêtes se réalise en longeant le jardin d'enfants. (⚠ Barrières : déplacement pied à terre).

3ème étape : mercredi 7 juin 2023 **matin**

**Mercredi 7
juin 2023**



3ème étape



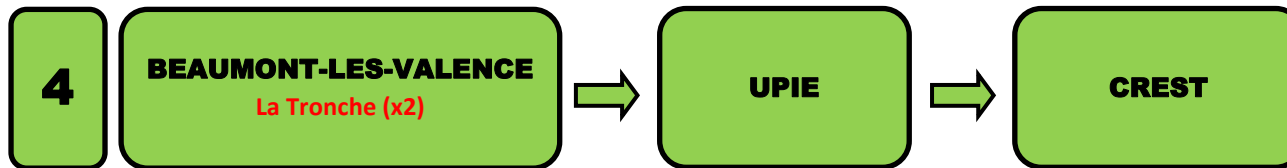
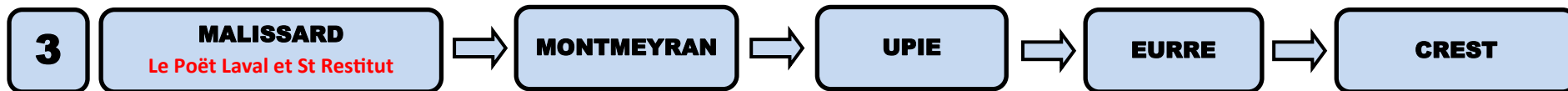
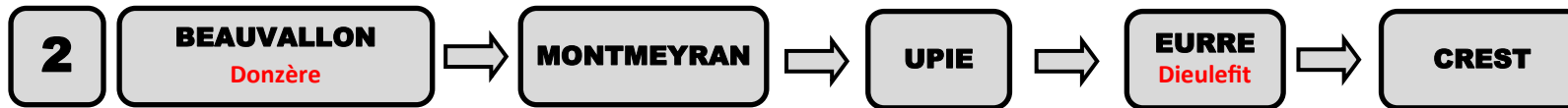
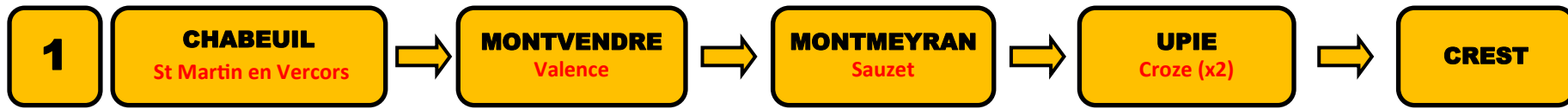
3ème étape : mercredi 7 juin 2023

La 3ème étape matin en bref

- ◆ 9 villages de départ
- ◆ 1 point de rassemblement pour le repas : Crest (espace Soubeyrand)

- ◆ L'étape la plus courte : 8 km
- ◆ L'étape la plus longue : 29 km

3^{ème} étape : **mercredi 7 juin 2023 matin**, des lieux d'hébergement au lieu de rassemblement pour le repas



1

Chabeuil - Montvendre (4 km)

(Depuis le gymnase municipal, rejoindre le gymnase du collège au Sud en traversant la rue P-J Bonzon.)

Quitter le gymnase côté Sud (Rue des Cerisiers, où se trouvent la Maison de la Petite Enfance/La Farandole et le terrain de sport en herbe du collège), et prendre cette rue des Cerisiers à gauche jusqu'au croisement avec la rue du 19 mars 1962 (⚠ : non indiquée à ce niveau). Tourner à droite et suivre cette rue jusqu'au bout, prendre le virage à 90° vers la gauche (la rue devient la rue des Glières). Au petit giratoire, prendre tout droit le chemin d'Assac.

Suivre cette petite route direction Claveton/Les Sables/Saint-Agnat, puis Montvendre. ⚠ Véhicule à l'avant.



Montvendre - Montmeyran - Upie (11 km)

Traverser Montvendre. Passer devant l'école. A la sortie de Montvendre, direction La Baume Cornillane (D208A).

Garder cette direction sur 2,5 km jusqu'au croisement avec la D188.

Tourner à droite devant centre équestre route des Crottes. Continuer tout droit jusqu'au cédez le passage, puis tout droit jusqu'au rond-point. Traverser le rond-point dir Montmeyran (D125). ⚠ Véhicules à grande vitesse

Dans Montmeyran, tout droit (passer devant groupe scolaire) jusqu'au rond-point. Au rond-point, prendre en face D125, direction Upie. Laisser direction Montoisson et garder direction Upie D142.



Upie – Crest (14,5 km)



Dans Upie, direction Crest puis 1ère à droite D509 Eure (petite montée un peu raide).

Continuer sur D509. Véhicule à l'avant l'avant durant 5 Km jusqu'au col des deux Serres (alt.242m). Descente du col adulte devant jusqu'à Eure qu'on laisse sur la gauche. Poursuivre la route jusqu'au " STOP ". Prendre à droite direction Crest sur 100 m jusqu'à l'abri bus. Prendre à droite Chemin Passe-Rouet direction « Seigneur Dieu ». Laisser sur la droite direction « Seigneur Dieu », VALENCE et poursuivre sur cette route direction CREST, «La Maladière ». Après passage sous la départementale, tourner à gauche, direction la Maladière (⚠ Tourne à gauche). A la Maladière, laisser à droite la direction "le moulin", continuer sur la voie où figurent les panneaux 3.5t et 2m. ⚠ Véhicule à l'avant. Intersection en T, prendre à gauche « ch. de Mazabard ». Au « cédez le passage, » à droite puis tout de suite à gauche « ch. de Chauffonde » pour passer sous le TGV. Au carrefour suivant, prendre tout droit. ⚠ Au 1er rond-point, les véhicules et les vélos se séparent.

Vélos : Prendre tout droit direction la Zone Industrielle, en passant sous le pont de la déviation. Après le pont sous la déviation, au rond point à droite rue Henri Barbusse, puis à gauche devant Bosch. Au stop, prendre à droite rue Jean Jaurès. Passer sous le chemin de fer. Suivre la piste cyclable. Au stop, prendre à droite le pont en bois. Au bout du pont, au rond-point prendre à gauche quai Reynier. Rejoindre le rond-point et 4^{ème} sortie. Au rond-point, suivre la direction stade/camping, prendre tout de suite à droite avant le pont direction Soubeyrand .

Véhicules : prendre direction Loriol. Traverser le pont sur la Drôme puis à gauche direction Mazorel à garder jusqu'au rond-point d'arrivée au stade puis direction Haras Nationaux, entrée à gauche Espace Soubeyrand.

2

Beauvallon – déviation Montmeyran – Upie (10 km)

Prendre direction Montéléger D211. Entrer dans le village. Au giratoire prendre à gauche. Traverser le pont.

Après le pont, prendre direction Montmeyran D211 sur 3,5 km. Arrivée sur D538 A, prendre à droite direction Montmeyran, puis de suite à droite déviation poids lourds « toutes direction » pour contourner le village. Au stop, prendre à droite direction Upie D 142.

⚠ Véhicules qui roulent à grande vitesse



Upie – Eure – Crest (16,5 km)



Suivre D 142 direction Crest (Attention route fréquentée.) ⚠ chicane. Passer devant l'école. Après un peu plus de 3km passer le pont sur TGV puis prendre à droite petite route qui monte direction les Ayasses, « route des Ayasses ». Prendre à gauche la route des Ayasses, passer devant la charcuterie traditionnelle. Au T à gauche, petite descente sinueuse ⚠ Véhicule à l'avant, au bas de celle-ci, au cédez le passage, prendre à droite direction les Picoux, jusqu'à Eure. Bien suivre direction Eure, D5. Dans Eure, ⚠ Véhicule à l'avant, prendre à gauche quand on est en face de la bibliothèque (volets bleus), longer le cimetière en direction de Crest, descendre jusqu'à l'abri bus. Prendre à droite Chemin Passe-Rouet direction « Seigneur Dieu ». Laisser sur la droite direction « Seigneur Dieu », VALENCE et poursuivre sur cette route direction CREST, «La Maladière ». Après passage sous la départementale, tourner à gauche, direction la Maladière (⚠ Tourne à gauche). A la Maladière, laisser à droite la direction "le moulin", continuer sur la voie où figurent les panneaux 3.5t et 2m. ⚠ Véhicule à l'avant. Intersection en T, prendre à gauche « ch. de Mazabard ». Au « cédez le passage, » à droite puis tout de suite à gauche « ch. de Chauffonde » pour passer sous le TGV. Au stop suivant, prendre tout droit (véhicule repasse derrière).


⚠ Au 1er rond-point, les véhicules et les vélos se séparent.

Vélos : Prendre tout droit direction la zone industrielle, en passant sous le pont de la déviation. Après le pont sous la déviation, prendre tout de suite à droite rue H. Barbusse, puis à gauche devant le garage Opel. Au stop, prendre à droite rue Jean Jaurès. Passer sous le chemin de fer. Suivre la piste cyclable. Au stop, prendre à droite le pont en bois. Au bout du pont, au rond-point prendre à gauche quai Reynier. Rejoindre le rond-point et 4^{ème} sortie. Au rond-point, suivre la direction stade/camping, prendre tout de suite à droite avant le pont direction Soubeyrand .

Véhicules : prendre direction Loriol. Traverser le pont sur la Drôme puis à gauche direction Mazorel à garder jusqu'au rond-point d'arrivée au stade puis direction Haras Nationaux, entrée à gauche Espace Soubeyrand.

3

Malissard -Montmeyran (10 km)

Dir Montvendre D176 Jusqu'au Pont de Chaillard. Amorcer la montée et (franchissement du TGV) tourner à droite avant franchissement, direction les Farrons, la Garenne.  **Véhicule à l'avant.** Au pied de la descente, tout droit. Au cédez le passage, direction La Rolière. Garder cette route. Au croisement dangereux, laisser sur la droite "les Gardons". Au stop, groupe scolaire Roger Marty de Montmeyran, prendre à droite.






Montmeyran -Upie (3 km)

Passer devant groupe scolaire.
Au rond-point, prendre en face D125, direction Upie. Laisser direction Montoisson et garder direction Upie D142.



Upie – Crest (14,5 km)




Dans Upie, direction Crest puis 1ère à droite D509 Eure (petite montée un peu raide). Continuer sur D509. **Véhicule à l'avant** l'avant durant 5 Km jusqu'au col des deux Serres (alt.242m). Descente du col adulte devant jusqu'à Eure qu'on laisse sur la gauche. Poursuivre la route jusqu'au " cédez le passage ". Prendre à droite direction Crest sur 100 m jusqu'à l'abri bus. Prendre à droite Chemin Passe-Rouet direction « Seigneur Dieu ». Laisser sur la droite direction « Seigneur Dieu », VALENCE et poursuivre sur cette route direction CREST, «La Maladière ». Après passage sous la départementale, tourner à gauche, direction la Maladière ( Tourne à gauche). A la Maladière, laisser à droite la direction "le moulin", continuer sur la voie où figurent les panneaux 3.5t et 2m.  **Véhicule à l'avant.** Intersection en T, prendre à gauche « ch. de Mazabrard ». Au « cédez le passage, » à droite puis tout de suite à gauche « ch. de Chauffonde » pour passer sous le TGV. Au carrefour suivant, prendre tout droit.  **Au 1er rond-point, les véhicules et les vélos se séparent.**

Vélos : Prendre tout droit direction la zone industrielle, en passant sous le pont de la déviation. Après le pont sous la déviation, prendre tout de suite à droite rue H. Barbusse, puis à gauche devant le garage Opel. Au stop, prendre à droite rue Jean Jaurès. Passer sous le chemin de fer. Suivre la piste cyclable. Au stop, prendre à droite le pont en bois. Au bout du pont, au rond-point prendre à gauche quai Reynier. Rejoindre le rond-point et 4^{ème} sortie. Au rond-point, suivre la direction stade/camping, prendre tout de suite à droite avant le pont direction Soubeyrand.

Véhicules : prendre direction Loriol. Traverser le pont sur la Drôme puis à gauche direction Mazorel à garder jusqu'au rond-point d'arrivée au stade puis direction Haras Nationaux, entrée à gauche Espace Soubeyrand.

4




Beaumont-lès-Valence – Upie (11 km)

Depuis le gymnase Cerdan : Sortir du parking à gauche. Au cédez le passage prendre à gauche puis tout de suite à droite, dir stade .  Au stop à gauche. Garder dir. stade, rue du maquis du Vercors. Au giratoire après le stade prendre à gauche 3^{ème} sortie direction Chabeuil.
Prendre direction Chaude Blache puis 1ère à droite chemin des Foulons. Prendre à gauche chemin de l'Ecoutay juste après un petit pont (au niveau de la sphère « le soleil »). A l'intersection en T prendre à gauche. Au cédez le passage prendre à droite, laisser en face "les Dorelons".
Au croisement dangereux, laisser sur la droite "les Gardons". Au stop, groupe scolaire Roger Marty de Montmeyran, prendre à droite. Au rond-point, prendre en face D125, direction Upie. Laisser direction Montoisson et garder direction Upie D142.



Upie – Crest (14,5 km)



Dans Upie, direction Crest puis 1ère à droite D509 Eure (petite montée un peu raide). Continuer sur D509. **Véhicule à l'avant** l'avant durant 5 Km jusqu'au col des deux Serres (alt.242m). Descente du col adulte devant jusqu'à Eure qu'on laisse sur la gauche. Poursuivre la route jusqu'au " cédez le passage ". Prendre à droite direction Crest sur 100 m jusqu'à l'abri bus. Prendre à droite Chemin Passe-Rouet direction « Seigneur Dieu ». Laisser sur la droite direction « Seigneur Dieu », VALENCE et poursuivre sur cette route direction CREST, «La Maladière ». Après passage sous la départementale, tourner à gauche, direction la Maladière ( Tourne à gauche). A la Maladière, laisser à droite la direction "le moulin", continuer sur la voie où figurent les panneaux 3.5t et 2m.  **Véhicule à l'avant.** Intersection en T, prendre à gauche « ch. de Mazabrard ». Au « cédez le passage, » à droite puis tout de suite à gauche « ch. de Chauffonde » pour passer sous le TGV. Au stop suivant, prendre tout droit (véhicule repasse derrière).  **Au 1er rond-point, les véhicules et les vélos se séparent.**

Vélos : Prendre tout droit direction la zone industrielle, en passant sous le pont de la déviation. Après le pont sous la déviation, prendre tout de suite à droite rue H. Barbusse, puis à gauche devant le garage Opel. Au stop, prendre à droite rue Jean Jaurès. Passer sous le chemin de fer. Suivre la piste cyclable. Au stop, prendre à droite le pont en bois. Au bout du pont, au rond-point prendre à gauche quai Reynier. Rejoindre le rond-point et 4^{ème} sortie. Au rond-point, suivre la direction stade/camping, prendre tout de suite à droite avant le pont direction Soubeyrand .

Véhicules : prendre direction Loriol. Traverser le pont sur la Drôme puis à gauche direction Mazorel à garder jusqu'au rond-point d'arrivée au stade puis direction Haras Nationaux, entrée à gauche Espace Soubeyrand.

Montoisson – Crest
(13,5 km)



A la sortie de la salle des fêtes, prendre à gauche "chemin de Margoulon" puis à droite au cédez le passage (route du stade). Au rond-point, 4^{ème} sortie route du Val de Drôme direction Montoisson puis à droite chemin de La Roberte. ⚠ **Véhicule à l'avant.** Laisser à gauche successivement le chemin du Tour de la Garenne, puis le chemin de Camet, aller tout droit. Intersection en T, prendre à droite puis la première à gauche "chemin Serrelong". ⚠ **Véhicule à l'avant.**

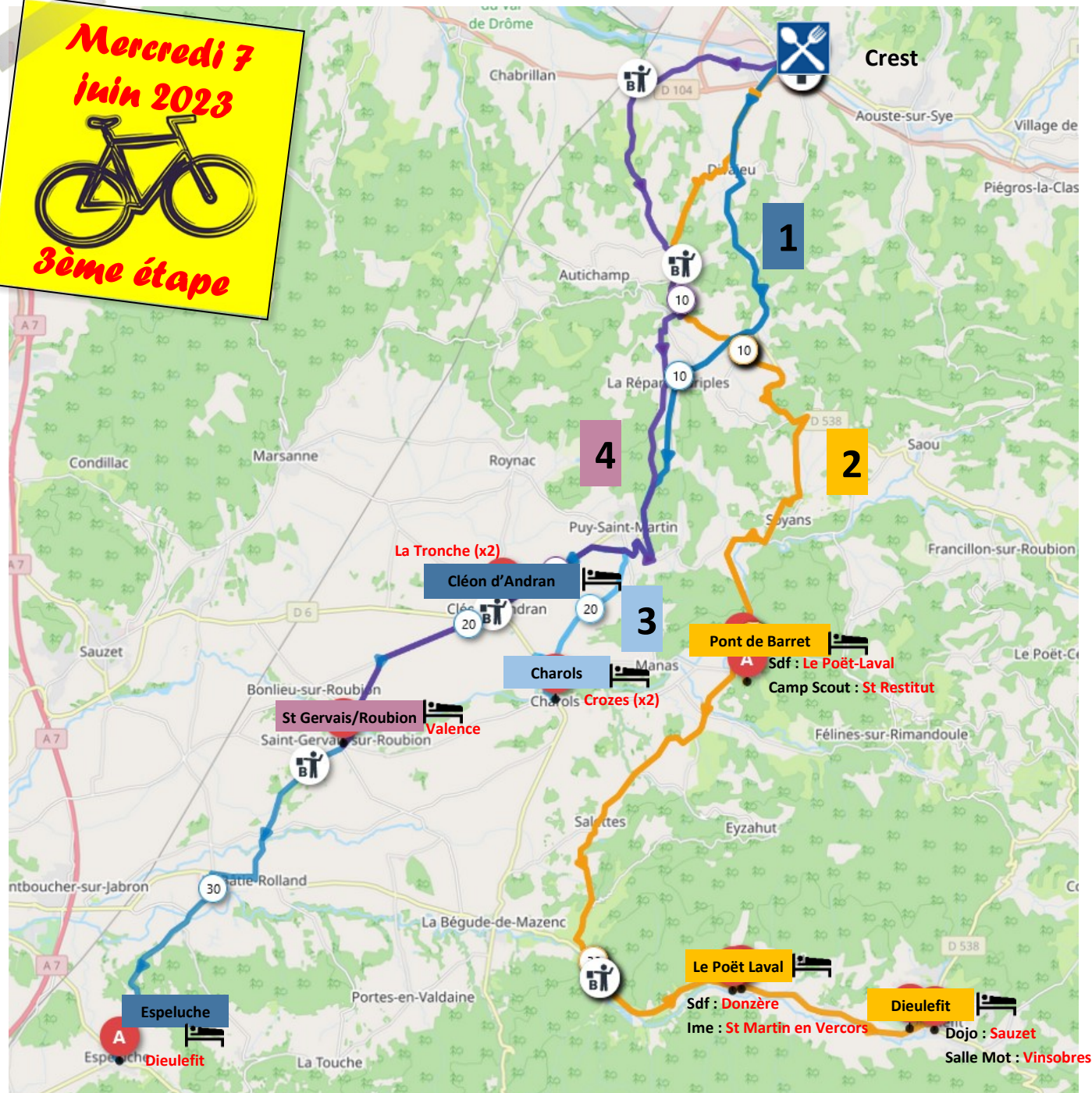
Au stop, prendre direction Eure D509. Garder toujours cette direction. Passer au col des deux Serres. Descente du col **adulte devant** jusqu'à Eure qu'on laisse sur la gauche. Poursuivre la route jusqu'au " cédez le passage ". Prendre à droite direction Crest sur 100 m jusqu'à l'abri bus. Prendre à droite Chemin Passe-Rouet direction « Seigneur Dieu ». Laisser sur la droite direction « Seigneur Dieu », VALENCE et poursuivre sur cette route direction CREST, «La Maladière ». Après passage sous la départementale, tourner à gauche, direction la Maladière (⚠ Tourne à gauche). A la Maladière, laisser à droite la direction "le moulin", continuer sur la voie où figurent les panneaux 3.5t et 2m. ⚠ **Véhicule à l'avant.** Intersection en T, prendre à gauche « ch. de Mazabrard ». Au « cédez le passage, » à droite puis tout de suite à gauche « ch. de Chauffonde » pour passer sous le TGV. Au stop suivant, prendre tout droit (véhicule repasse derrière). ⚠ **Au 1er rond-point, les véhicules et les vélos se séparent.**

Vélos : Prendre tout droit direction la zone industrielle, en passant sous le pont de la déviation. Après le pont sous la déviation, prendre tout de suite à droite rue H. Barbusse, puis à gauche devant le garage Opel. Au stop, prendre à droite rue Jean Jaurès. Passer sous le chemin de fer. Suivre la piste cyclable. Au stop, prendre à droite le pont en bois. Au bout du pont, au rond-point prendre à gauche quai Reynier. Rejoindre le rond-point et 4^{ème} sortie. Au rond-point, suivre la direction stade/camping, prendre tout de suite à droite avant le pont direction Soubeyrand .

Véhicules : prendre direction Loriol. Traverser le pont sur la Drôme puis à gauche direction Mazorel à garder jusqu'au rond-point d'arrivée au stade puis direction Haras Nationaux, entrée à gauche Espace Soubeyrand.



3ème étape : mercredi 7 juin 2023 après-midi



3ème étape : mercredi 7 juin

La 3ème étape après-midi en bref

◆ 7 villages étapes :

- Charols
- Cléon d'Andran
- Dieulefit
- Espeluche
- Le Poët Laval
- Pont de Barret
- St Gervais sur Roubion

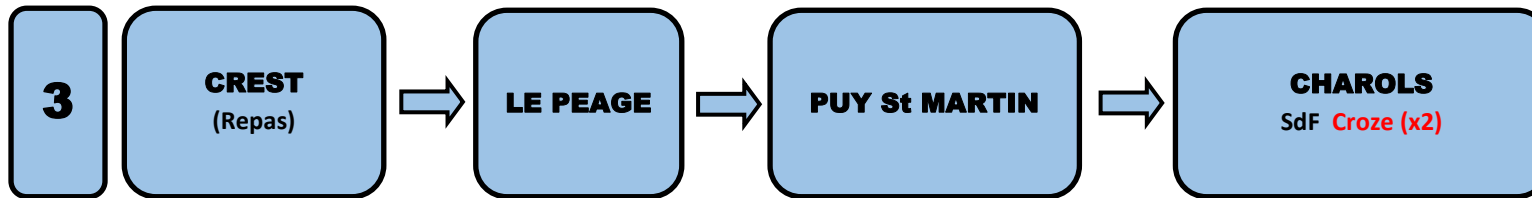
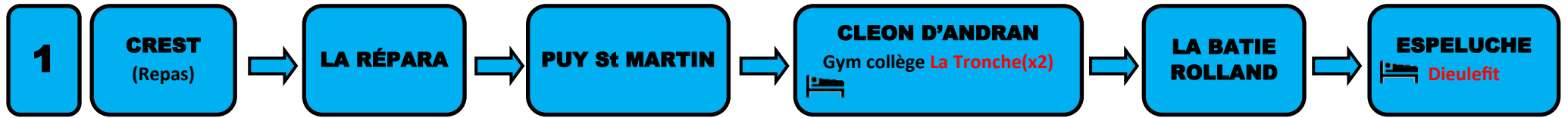
◆ 10 lieux d'hébergement :

- 5 salles des fêtes
- 1 gymnase
- 1 camp scout
- 1 dojo
- 1 ITEP
- 1 salle de motricité

◆ L'étape la plus courte : 19,5 km

◆ L'étape la plus longue : 39,5 km

3^{ème} étape : **mercredi 7 juin 2023 après-midi**, du lieu de rassemblement de midi aux lieux d'hébergement



1

Crest, sortie du stade et de la ville

Sortir du stade jusqu'au giratoire. Prendre direction Montélimar jusqu'aux feux de la voie rapide.

Pour les véhicules : prendre à gauche à la sortie de stade de rugby puis emprunter après 200 m le petit chemin non goudronné sur la gauche. Traverser le parking de l'espace Soubeyrand. Au rd-point prendre à gauche et aller jusqu'aux feux (près de la gendarmerie). Prendre à droite la D164 jusqu'au feu suivant et se mettre dans la voie réservée aux véhicules qui tournent à gauche. Prendre D 538 et attendre les élèves sur le parking à droite à 200m.

Crest – La Répara par la D538 (9 km)

⚠ Aux feux direction Montélimar, tout droit D538, montée et faux-plat sur 9 km.
⚠ Intersection avec D538 (Sâou), garder direction Montélimar sur la D6 (tout droit). Carrefour de La Répara, poursuivre tout droit.

La Répara Puy St Martin (7 km)

Tout droit direction Puy Saint Martin. Montée douce sur 3 km.
Au sommet, ne pas s'arrêter mais amorcer la descente sur 1 km et arrêt obligatoire sur la droite (aire du col des Pignes).
⚠ Descente rapide et sinueuse. (4 km adulte devant. Utiliser les sur-largeurs sur le nouveau tronçon de route.

Puy St Martin - Cléon d'Andran (3,5 km)

Au giratoire prendre la sortie D6 dir. Cléon d'Andran. Au rond point suivant, tout droit direction Cléon d'Andran.

Hébergement au collège: tourner à droite en direction du collège, puis encore à droite vers la place du collège.

Hébergement à la salle des fêtes: à l'entrée du village, ⚠ tourner à gauche direction Montélimar, puis à 200m ⚠ encore à gauche vers D9 dir Charols (dangereux bcp de circulation); la salle des fêtes est sur la droite.

Cleon d'Andran – La Bâtie Rolland (8,5 km)

Traverser Cléon, prendre D310 direction Bonlieu. (⚠ Rond point « bizarre : **adulte en face**) A 3 km, ⚠ tourner à gauche après maison et haie de cyprès D310A direction St Gervais.

Au stop prendre direction St Gervais, puis à droite au rond point D128, direction Montélimar – La Bâtie Rolland.

En haut de la côte, après la sortie du village ⚠ « tourne à gauche » sur D134, avec peu de visibilité (positionner **un adulte**). Continuer tout droit jusqu'à la Bâtie Rolland : pause parking possible à droite à l'entrée de la Bâtie.

La Bâtie Rolland – Espeluche (6,5 km)

Au Stop, à la Bâtie Rolland, prendre à droite D540. Au rond-point, prendre à gauche la D126 direction Puygiron-Espeluche.

Rester sur la D126 jusqu'à Espeluche. Au cédez le passage, à gauche Puygiron puis tout droit dans Puygiron

- Légère montée en trio puis **adulte devant**, descente (après la carrière Roffat)

- A Espeluche, prendre à droite devant arche, puis au rd-point à gauche dir. Le Colombier et tout droit.

- La salle des fêtes est à droite juste après la bibliothèque.

2

Crest, sortie du stade et de la ville

Sortir du stade jusqu'au giratoire. Prendre direction Montélimar jusqu'aux feux de la voie rapide.

Pour les véhicules : prendre à gauche à la sortie de stade de rugby puis emprunter après 200 m le petit chemin non goudronné sur la gauche. Traverser le parking de l'espace Soubeyrand.

Au rd-point prendre à gauche et aller jusqu'aux feux (près de la gendarmerie). Prendre à droite la D164 jusqu'au feu suivant et se mettre dans la voie réservée aux véhicules qui tournent à gauche.

Prendre D 538 et attendre les élèves sur le parking à droite à 200m.

Crest – La Répara par la D26 (9 km)

△ Aux feux direction Montélimar, tout droit sur la D538.

A 2 km, à droite direction Divajeu, Autichamp sur la D26. Descente sinueuse puis côte de 2 km. Garder la D26 à toutes les intersections rencontrées jusqu'à la direction La Répara école (D166 à gauche) qu'il faut prendre.

Arrivée au carrefour de la Répara. Stop

La Répara – Soyons (7 km)

Prendre en face D166. A l'intersection, prendre direction Sâou D538, 2 km de légère montée, col de Lunel. Amorcer la descente adulte devant sur 500m et prendre à droite (**virage en épingle avec gravillons**) direction Soyons, Pont de Barret D128 descente rapide et sinueuse.

Soyons – Pont de Barret (3 km)

Traverser Soyons, suivre Pont de Barret. △ Arrivée sur D136, au stop (visibilité réduite). Prendre à droite direction Pont de Barret.

A l'intersection, couper la D136 pour prendre à gauche D128, direction Pont de Barret. Tunnel à l'entrée du village, △ **Véhicule à l'avant.**

Pour le camping des scouts de France : Traverser le village, dir. Montélimar D310 (sdf dans le village). A la sortie du village tourner à G D179 dir. Salettes puis de suite à G, suivre les pancartes en bois (SGDF). 2 fois à D, Arrivée au camp (Montée)

Pont de Barret – Le Poët Laval (14 km)

Traverser le village en laissant direction Félines à gauche (aller à droite). **Véhicule à l'avant.**

Dans Pont de Barret, salle des fêtes à gauche. A la sortie du village, direction Salettes D179, à gauche. Traverser, poursuivre tout droit en direction de Souspierre D179. Traverser le village de Souspierre (direction sans panneau). A droite, toilettes + eau près de la mairie. **Descente, véhicule à l'avant.** Au

pied de la descente, △ carrefour très dangereux. Au cédez le passage, couper la route pour prendre à gauche direction Poët Laval D540.

Prendre à droite à l'entrée du village "Gougne". La salle des fêtes se trouve près de l'école.

Le Poët Laval – Dieulefit (5 km)

Garder D540 direction Dieulefit.

Au rond-point des Grands Moulins prendre la piste cyclable. Continuer tout droit jusqu'au carrefour en T.

► **Pour le gymnase,** au cédez le passage, prendre à gauche puis encore à gauche.

► **Pour l'ITEP,** prendre à droite la D538 dir. Nyons

⚠ A la sortie de Dieulefit, passage en sens unique (alternance) véhicule devant. Poursuivre sur 2 km. Prendre la route à gauche direction Comps et Ecole de Beauvallon. Petite montée puis prendre la route à droite direction Ecole de Beauvallon.

3

Crest – Le Péage (12 km)

Au rond-point, prendre direction Chabrillan- Grâne.
Vélo : A 2 km, aux feux tricolores, prendre en face voie sans issue. Descendre de vélo à la barrière puis prendre la D104 à droite dir. Grâne.
(pour les véhicules aux feux prendre à gauche puis au giratoire à droite dir. Grâne, retrouver les vélos à la sortie du chemin Chauméane Ouest).
Arrêt obligatoire 500m plus loin à droite « **accès secours PV 526.11** ; pour traverser et prendre la D591 dir. Autichamp. Arrêt possible à 300m, parking.
Forte montée sur 3 km, véhicule à l'avant. Intersection dangereuse ; **rester sur la gauche** dir. La Répara – Auriples D591A.
Au cédez le passage, à droite direction La Répara Auriples D26. Toujours garder direction La Répara Auriples Mairie vers la droite D26. Descente puis montée en lacets. Arrêt pour se regrouper sur la place du village Le Péage.



**Le Péage
Puy St Martin
(5,5 km)**

Descente (adulte devant)
Arrêt obligatoire sur le parking
⚠ Descente rapide et sinueuse. (4 km) adulte devant.
Utiliser les sur-largeurs sur le nouveau tronçon de route.



**Puy St Martin -
Charols (5 km)**

Au giratoire, dir. Manas

D107A route de Charols.
Au stop avec D 310, prendre à droite direction Cléon d'Andran
Au 2^{ème} stop prendre à gauche ⚠ direction La Bégude

4

Crest – Le Péage (12 km)

Au rond-point, prendre direction Chabrillan- Grâne.
A 2 km, aux feux tricolores, prendre en face voie sans issue. Descendre de vélo à la barrière puis prendre la D104 à droite dir.Grâne. (pour les véhicules aux feux prendre à gauche puis au giratoire à droite dir.Grâne, retrouver les vélos à la sortie du chemin la Chauméane sud).
⚠ Arrêt obligatoire 500m plus loin à droite pour traverser et prendre la D591 dir. Autichamp.
Forte montée sur 3 km, véhicule à l'avant. ⚠ Intersection dangereuse tourner à gauche dir. La Répara – Auriples D591A.
Au cédez le passage, prendre à droiteDir. La Répara-le Péage D26. Toujours garder dir. Le Péage D26. Descente puis montée en lacets. Arrêt obligatoire place du Péage.



**Le Péage
Puy St Martin
(5,5 km)**

Descente (adulte devant) Arrêt obligatoire sur le parking
⚠ Descente rapide et sinueuse. (4 km) adulte devant.
Utiliser les sur-largeurs sur le nouveau tronçon de route.



**Puy St Martin -
Cléon d'Andran
(3,5 km)**

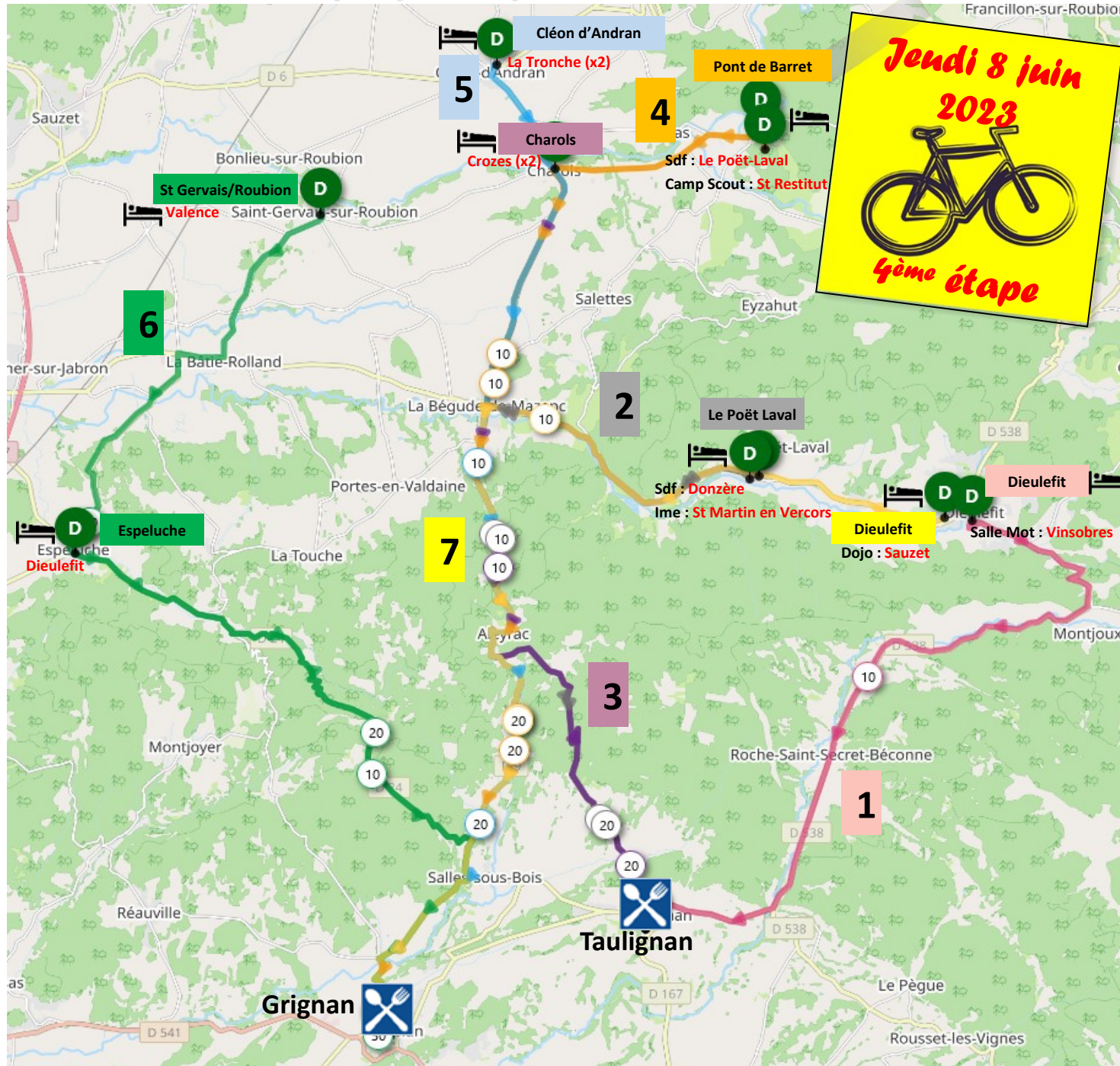
Au rond-point direction Cléon D6
Traverser Cléon d'Andran.



**Cléon – St Gervais/Roubion
(5,5 km)**

Suivre la D 310 direction Bonlieu. A 3 km tourner à gauche D310A direction **St Gervais**. Au stop prendre direction St Gervais par la D74. Traverser le village en dir de Montélimar pour la SDF.

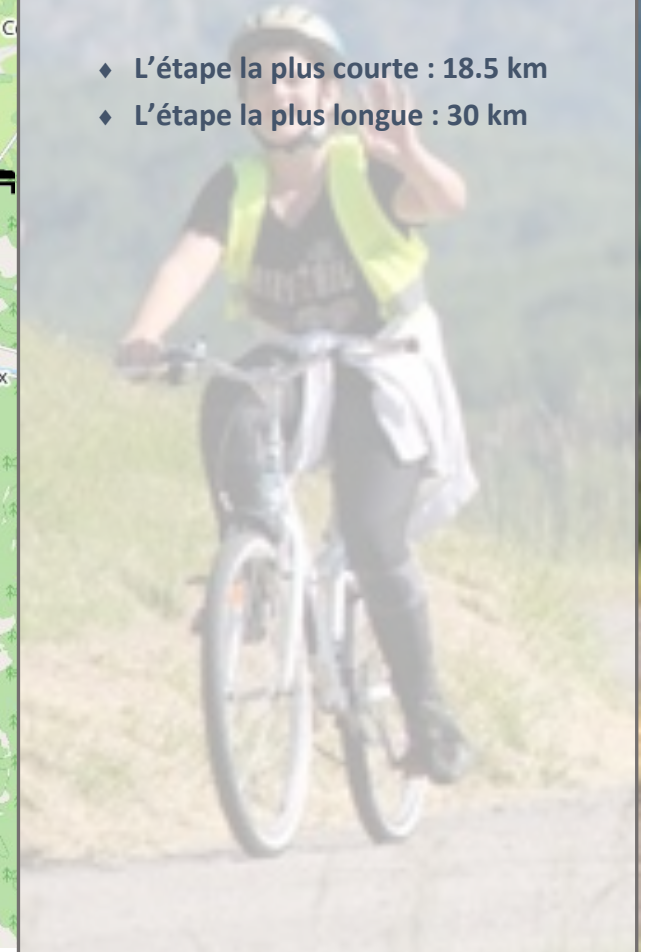
4ème étape : jeudi 8 juin 2023 **matin**



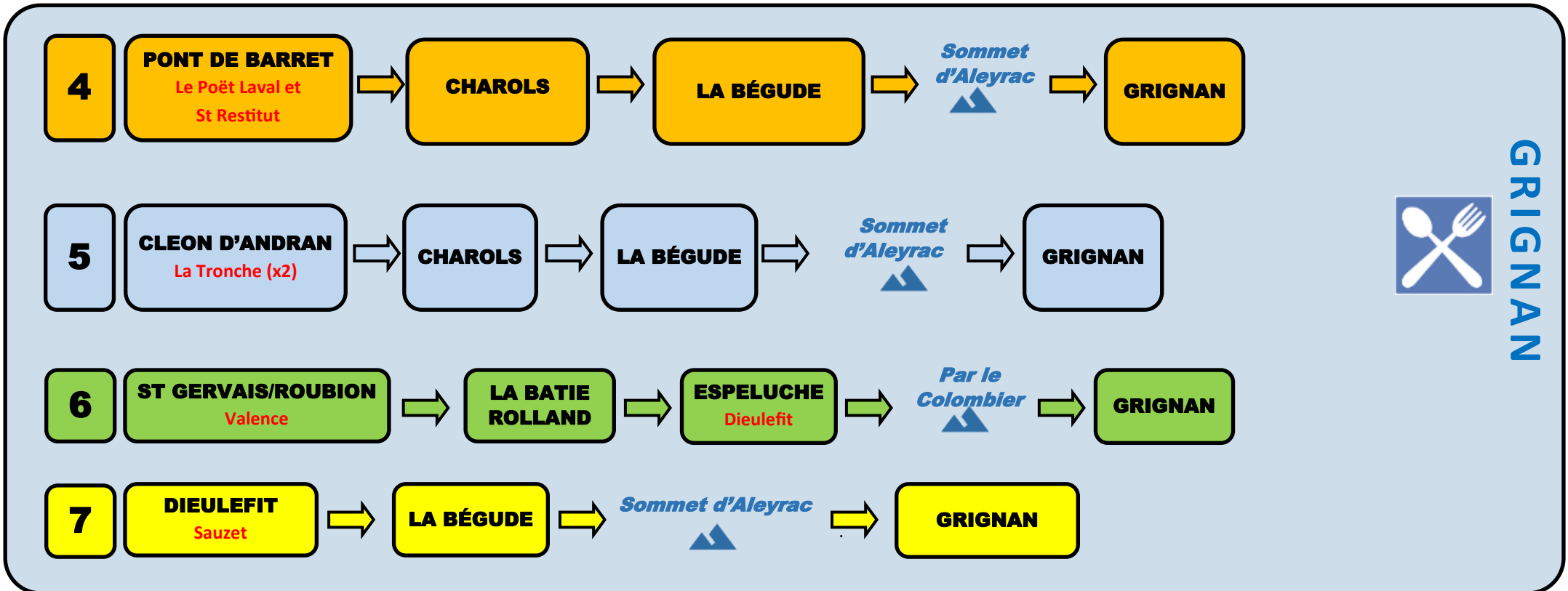
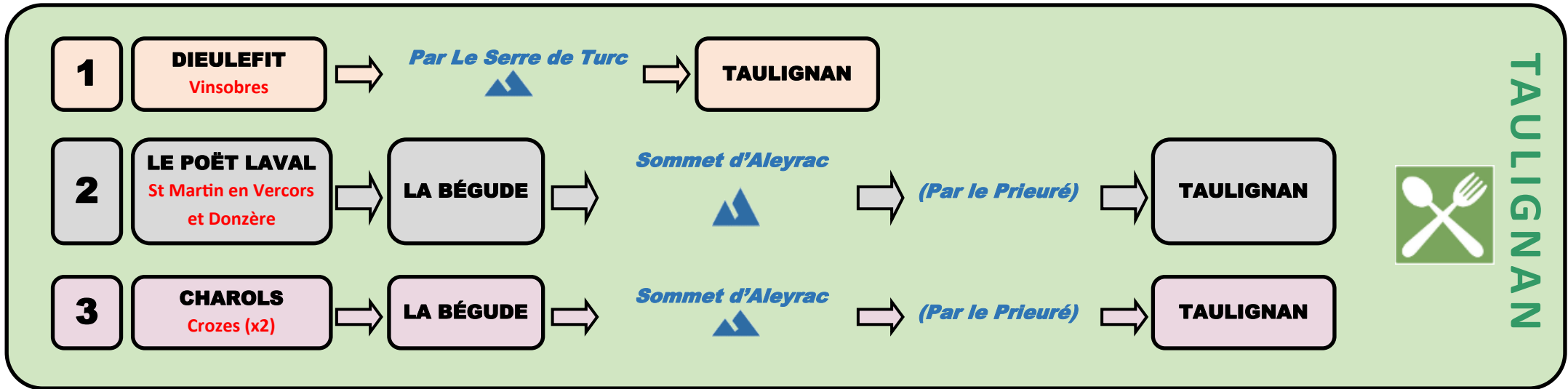
4ème étape : jeudi 8 juin 2023

La 4ème étape matin en bref

- ◆ 9 villages de départ
- ◆ 2 points de rassemblement pour le repas
 - Grignan
 - Taulignan
- ◆ L'étape la plus courte : 18.5 km
- ◆ L'étape la plus longue : 30 km



4^{ème} étape : **jeudi 8 juin 2023 matin**, des lieux d'hébergement aux lieux de rassemblement pour le repas



1

Dieulefit – Taulignan par le Serre de Turc
(18 km)



Au rond-point du centre de Dieulefit, prendre à droite D538, direction Nyons. ⚠ En sortant du village, rue étroite avec circulation sur une voie. 2 km de côte jusqu'au **Serre du Turc** (pas de possibilité d'arrêt en fin de côte mais possibilité d'arrêt (le temps d'un regroupement) à 800 m plus bas sur l'espace où sont stockées des grumes de bois. Un arrêt plus sécurisé se trouve à 2 km (aire de pique-nique).

Poursuivre sur la D538 en direction de **La Roche Saint Secret** : ⚠ traversée étroite (circulation sur une voie). Possibilité de faire un arrêt place de l'église à gauche (toilettes sèches et point d'eau). Puis toujours D538 jusqu'au rond-point (pont sur le Lez) : prendre direction Taulignan - Grignan par D24 (1^{ère} sortie à droite au rond-point).

Entrée de Taulignan : virages en S, suivre direction musée de la soie, puis à gauche ⚠ , direction Valréas (D167), puis 1^{ère} à droite route de Grillon face à la pharmacie vers le stade direction de l'école primaire.

2

Poët-Laval – La Bégude de Mazenc
(6 km)

Prendre direction la Bégude D 540, peu de visibilité. Piste cyclable, ralentisseurs dans la Bégude. Carrefour dans la Bégude : prendre à gauche D 9 direction Grignan



**La Bégude de Mazenc
Sommet d'Aleyrac**
(7 km)

Montée du col d'Aleyrac sur 7 km (D9). ⚠ Précipices à droite. Regroupement au sommet (chemin à droite).



Sommet d'Aleyrac – Taulignan par le Prieuré
(8,5km)



Prendre la D 809 à gauche dir.ruines du **Prieuré**. Regroupement à 200m à droite. 2 virages en épingle, continuer tout droit (sans indication). Arrivée dans Taulignan prendre à droite dir. Musée de la soie puis à gauche direction Valréas par la D 167. Puis 1^{ère} à droite face à la pharmacie route de Grillon vers le stade direction de l'école primaire.

3

Charols – La Bégude de Mazenc
(7 km)

Au rond-point prendre à gauche la direction Dieulefit La Bégude par la D9. Longue ligne droite, puis montée de 2 km avant La Bégude, virages. ⚠ Carrefour avec stop, au pied d'une descente, prendre D9, direction Grignan



**La Bégude de Mazenc -
Sommet d'Aleyrac**
(7 km)

Montée du col d'Aleyrac sur 7 km (D9). ⚠ Précipices à droite. Regroupement au sommet (chemin à droite).



Sommet d'Aleyrac – Taulignan par le Prieuré
(8,5km)



Prendre la D 809 à gauche dir.ruines du **Prieuré**. Regroupement à 200m à droite. 2 virages en épingle, continuer tout droit (sans indication). Arrivée dans Taulignan prendre à droite dir. Musée de la soie puis à gauche direction Valréas par la D 167. Puis 1^{ère} à droite face à la pharmacie route de Grillon vers le stade direction de l'école primaire.

4

Pont de Barret – Charols
(4 km)

Quitter le village direction Cléon d'Andran par la D310, à droite.
A 1 km, direction Charols à gauche par la D128.



Charols – La Bégude de Mazenc
(7 km)

Au rond-point prendre à gauche la direction Dieulefit - La Bégude par la D9. Longue ligne droite, puis montée de 2 km avant La Bégude, virages.
⚠ Carrefour avec stop, au pied d'une descente, prendre D9, direction Grignan.



La Bégude de Mazenc - Sommet d'Aleyrac
(7 km)

Montée du col d'Aleyrac sur 7 km (D9).
⚠ Précipices à droite.
Regroupement au sommet (route à gauche).



Sommet d'Aleyrac – Grignan
(8,5km)



Rejoindre la D9. ⚠ Descente de 5 km : **Adulte devant**. Ne pas entrer dans Salles sous Bois : juste avant l'entrée du village, tourner à droite, direction Réauville, D56. ⚠ A 3 km, **carrefour dangereux (Cédez le passage)** : couper la route et prendre à gauche, direction Grignan par la D4.

Courte montée avant Grignan. Arrivée dans Grignan, à la zone pavée, tourner à droite au « chemin des Arthaudes » et suivre direction parking (à gauche) place du Mail. Priorité à droite au niveau de la zone pavée. ⚠ Au stop, en bas de la descente (adulte devant) , prendre en face vers place du Mail (lieu du repas).

5

Cléon - Charols - La Bégude de Mazenc
(3 + 7 km)

Rejoindre Charols par la D9. Légère montée avec virages en arrivant sur Charols. ⚠ Ne pas prendre à droite la direction du stade. Au rond-point prendre la direction Dieulefit - La Bégude par la D9. Longue ligne droite, puis montée de 2 km avant La Bégude, virages. ⚠ Carrefour avec stop, au pied d'une descente, prendre D9, direction Grignan.



La Bégude de Mazenc - Sommet d'Aleyrac
(7 km)

Montée du col d'Aleyrac sur 7 km (D9). ⚠ Précipices à droite.
Regroupement au sommet (chemin à gauche).



Sommet d'Aleyrac – Grignan
(8,5km)



Rejoindre la D9. ⚠ Descente de 5 km : **Adulte devant**. Ne pas entrer dans Salles sous Bois : juste avant l'entrée du village, tourner à droite, direction Réauville, D56. ⚠ A 3 km, **carrefour dangereux (Cédez le passage)** : couper la route et prendre à gauche, direction Grignan par la D4.

Courte montée avant Grignan. Arrivée dans Grignan, à la zone pavée, tourner à droite au « chemin des Arthaudes » et suivre direction parking (à gauche) place du Mail. Priorité à droite au niveau de la zone pavée. ⚠ Au stop, en bas de la descente (adulte devant), prendre en face vers place du Mail (lieu du repas).

6

St Gervais – La Bâtie Rolland
(4,5km)

En sortant de la salle des fêtes, rejoindre la D128 et prendre à droite direction Montélimar-La Bâtie Rolland.
⚠ Au sommet de la côte, tourner à gauche direction la Bâtie Rolland, avec peu de visibilité. S'arrêter sur le bas-côté pour traverser. Continuer la route jusqu'à la Bâtie : "Stop"



La Bâtie Rolland – Espeluche
(6,5 km)

Au Stop, à la Bâtie Rolland, prendre à droite D540. Au rond-point, prendre la 3ème sortie à droite, D126 direction Puygiron-Espeluche. Rester sur la D126 jusqu'à Espeluche.



Espeluche - Grignan par le Colombier
(18 km)



A l'entrée d'Espeluche, prendre à droite. Au cédez le passage, rond-point, prendre la troisième sortie à droite (boulevard du couchant) direction Le Colombier D4. Traverser Le Colombier. ⚠ Intersection dans 2ème virage en S : ne pas prendre direction Grignan (D4), mais garder direction Taulignan (D24). ⚠ Tourne à gauche dans le virage. Longue montée du Col de Colombier (4,5 km) : arrêt possible en haut au col. Puis longue descente sinueuse (4,5 km) adulte devant.

Cédez le passage : prendre à droite dir Taulignan/Salle sous Bois par la D24 (Rejoindre la D9, non indiquée). Descente de 5 km : **Adulte devant**. Ne pas entrer dans Salles sous Bois : juste avant l'entrée du village, tourner à droite, direction Réauville, D56.

⚠ A 3 km, **carrefour dangereux** : couper la route et prendre à gauche, direction Grignan par la D4. Courte montée avant Grignan. Arrivée dans Grignan, à la zone pavée, tourner à droite au "chemin des Arthaudes" et suivre direction parking (à gauche) place du Mail. ⚠ priorité à droite au niveau de la zone pavée.

⚠ Au stop, en bas de la descente (adulte devant), prendre en face vers place du Mail (lieu du repas).

7

**Dieulefit – La Bégude de Mazenc
(6 km)**

Prendre direction la Bégude D 540, peu de visibilité.
Piste cyclable, ralentisseurs dans la Bégude.
Carrefour dans la Bégude : prendre à gauche D 9
direction Grignan



**La Bégude de Mazenc
Sommet d'Aleyrac
(7 km)**

Montée du col d'Aleyrac sur 7 km (D9). ⚠
Précipices à droite. Regroupement au sommet
(chemin à droite).



**Sommet d'Aleyrac – Grignan
(8,5km)**

Rejoindre la D9. ⚠ Descente de 5 km : **Adulte devant**. Ne pas entrer dans Salles sous Bois :
juste avant l'entrée du village, tourner à droite, direction Réauville, D56. ⚠ A 3 km, **carrefour
dangereux (Cédez le passage)** : couper la route et prendre à gauche, direction Grignan par la
D4.

Courte montée avant Grignan. Arrivée dans Grignan, à la zone pavée, tourner à droite au
« chemin des Arthaudes » et suivre direction parking (à gauche) place du Mail. Priorité à
droite au niveau de la zone pavée. ⚠ Au stop, en bas de la descente (adulte devant), prendre
en face vers place du Mail (lieu du repas).



4^{ème} étape : jeudi 8 juin 2023 après-midi

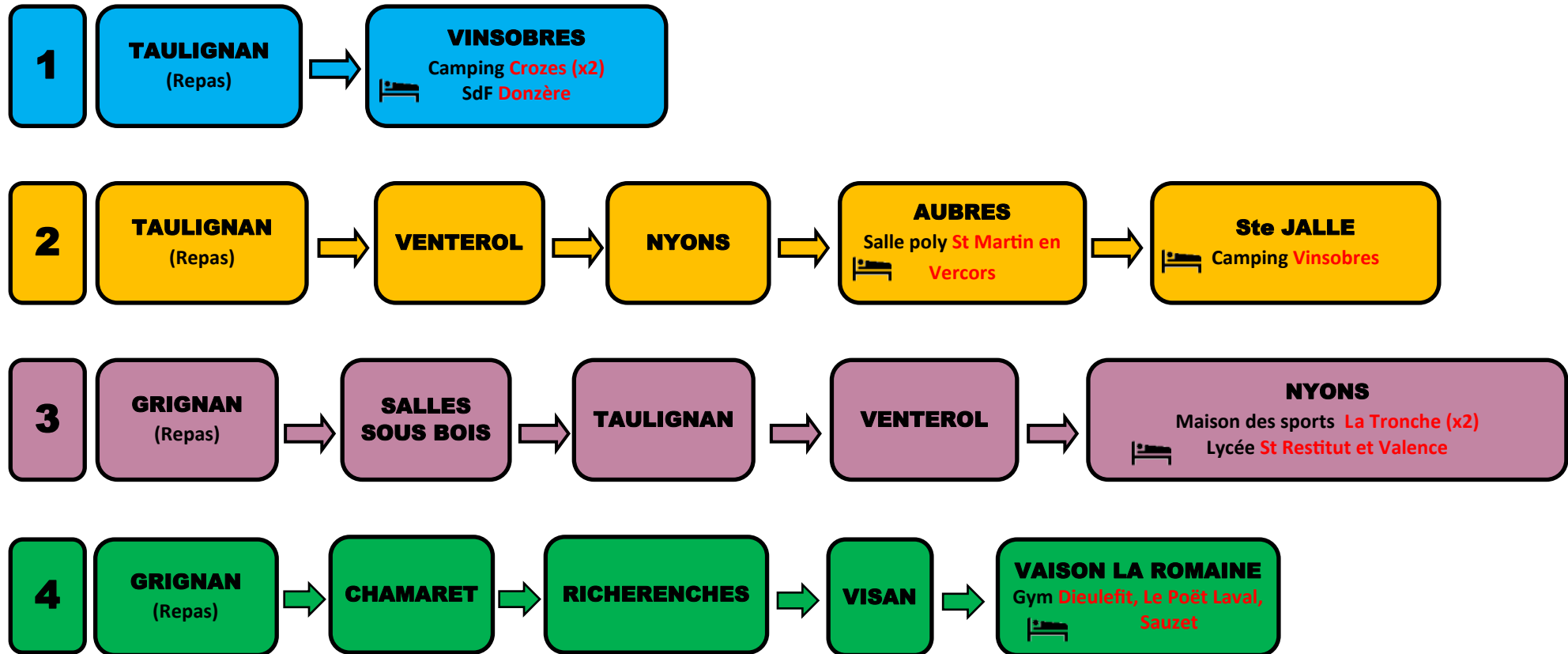


4^{ème} étape : jeudi 8 juin 2023

La 4^{ème} étape après-midi en bref

- ◆ 5 villages étapes :
 - Aubres
 - Nyons
 - Sainte Jalle
 - Vaison la Romaine
 - Vinsobres
- ◆ 7 lieux d'hébergement :
 - 1 gymnase
 - 1 maison des sports
 - 1 salle polyvalente
 - 1 salle des fêtes
 - 1 lycée
 - 2 campings
- ◆ L'étape la plus courte : 23 km
- ◆ L'étape la plus longue : 38,5 km

4^{ème} étape : jeudi 8 juin 2023 après-midi, des lieux de rassemblement de midi aux lieux d'hébergement



1

Taulignan – Vinsobres (23 km)

Sortie du stade. Au St op, prendre à droite puis à 50 m à gauche (caisse d'Épargne) vers centre du village, puis D 24, direction Nyons. Après le pont du Lez, au Cédez le passage, prendre à droite direction Nyons, D538. Garder même direction jusqu'à Rousset. A 8,7 km, traverser le village direction Nyons (arrêt possible pour regroupement sur la place à droite en face du restaurant)".

- ⚠ Descente sur 1km, adulte devant. Poursuivre jusqu'au rond-point. Prendre direction Nyons D 538 sur deux kilomètres.
- ⚠ Forte circulation.

Prendre à droite D619 direction Vinsobres sur 9 km. , **voiture à l'avant** (montées et descentes importantes). Entrée dans Vinsobres, prendre à gauche direction Nyons ; prendre d'abord la direction mairie à gauche puis garder direction mairie (droite); prendre encore à droite au carrefour en T.

► **Hébergement à la salle des fêtes** : arrivé dans le centre du village, prendre à droite pour la SdF. ► **Hébergement au camping** : descendre sur 500 m, tournez à gauche vers le camping.

2

Taulignan – Venterol – Nyons**(20 km)**

Sortie du stade à gauche. Au stop, prendre à droite puis à 50 m à gauche, prendre la rue qui longe la Caisse d'Épargne vers centre du village, puis à droite D 24, direction Nyons. Après le pont sur le Lez, prendre à droite direction Nyons, D538. Garder même direction jusqu'à Rousset. A 8,7km traverser le village direction Nyons (arrêt possible pour regroupement sur la place à droite en face du restaurant)".

Reprendre direction Nyons. A 2 km après virage en S, ⚠ s'engager au milieu de la route pour tourner à gauche direction Camping Les Terrasses Provençales par un chemin goudronné, **voiture à l'avant**. Après le camping, garder route à droite puis route de Novezan. Intersection devant le cimetière prendre à gauche direction Tour Château Ratier, garder la droite : route des Bontoux. A l'intersection en T, prendre à droite vers le "cédez le passage". Au Cédez le passage : prendre à gauche, route des Aydemecces. Traverser Venterol, véhicule à l'avant.

Dans Venterol, prendre à gauche rue du Moulin, direction « Les Echirons », montée, adulte devant. Garder le véhicule à l'avant. Suivre la route des Echirons toujours tout droit. Peu de visibilité, garder le véhicule à l'avant à la sortie de Venterol, descente (adulte devant) et petit pont avec route étroite le long des oliviers. Au carrefour, continuer tout droit, route des Echirons (véhicule à l'avant), route étroite. Aux intersections, garder la petite route principale (route des Echirons) en longeant les maisons. Peu de visibilité, véhicule à l'avant. Possibilité de faire des pauses. Route rétrécie avec petits ponts. A l'intersection suivante, continuer tout droit route des Paréjats. Descente, virages serrés et petits ponts, laisser le véhicule à l'avant (quelques gravillons sur les côtés et petits trous). Au cédez le passage, stop : route de Nyons : trafic important. Prendre à gauche, direction Nyons (D538) sur environ 1 km jusqu'au premier grand carrefour dans Nyons, tourner à droite : autres directions jusqu'au rond-point.

Nyons - Hébergement lycée

Au rond-point, prendre à gauche puis tout droit jusqu'au rond-point du centre-ville, (Office du tourisme). A ce rond-point, prendre la 3^{ème} sortie, monter vers le Lycée (tout en haut).

Nyons – Gymnase Maison des sports**Hébergement maison des sports**

Au rond-point, prendre la deuxième sortie puis tout de suite à gauche : rue Edgar de Vernejoul (Les petits lutins). Continuer la rue jusqu'au bout. Prendre à droite puis la 1^{ère} rue à gauche : rue du général de Vernejoul, direction : la caravelle. Au panneau STOP, prendre à gauche la promenade de la digue puis la première rue à gauche (déviation travaux) : rue T. Dumont. Le gymnase se situe sur la droite, après la Maison de pays. Le lendemain, reprendre la rue T. Dumont mais à droite puis la rue Dr Roux à droite et enfin la rue Pasteur à gauche jusqu'au stop. Au stop, forte circulation, prendre à droite (avenue Paul Laurens) jusqu'au rond-point de l'Office du tourisme (centre ville).

Nyons – Aubres**(4 km)**

Au rond-point, (centre-ville, Office du tourisme), prendre direction Gap. Traverser le pont de l'Europe. Au rond-point prendre 2^{ème} à gauche dir Gap. Après tunnel. Seules les voitures et les cyclistes peuvent emprunter cet itinéraire. Prendre à droite, direction Les Guards, les Rieux. Route sinueuse. **Véhicule à l'avant**. A 500m, prendre à gauche "chemin du Crapon, les Bas Rieux". Suivre l'itinéraire "au fil de l'Eygues". Route étroite. Portion de route en cailloux. A 3km, tournez à gauche sur le pont de l'Eygues vers la place de la mairie/école/salle polyvalente pour l'hébergement à Aubres **Camions** : suivre la route de Gap puis à la sortie d'Aubres, au rond-point, tourner à droite vers l'école et la salle polyvalente.

Aubres – Ste-Jalle**(3 km)**

Ne pas prendre le pont à gauche dir Aubres, garder l'itinéraire "au fil de l'Eygues", chemin du Belly dir les Pilles. **Véhicule à l'avant**. **Rue étroite**.

A la sortie du chemin prendre à gauche "route de Fontin" Puis tout droit "Curnier : route du Bréal". Dans le village des Pilles prendre à droite direction Curnier, D185 B.

Au cédez-le-passage, prendre à gauche, direction Curnier, D501.

Manque de visibilité à gauche.

Traverser le village (rue étroite), puis passer le pont (voiture derrière)

Au « cédez le passage » prendre à droite, D64, direction Sainte Jalle.

3

Grignan – Taulignan

(7km)

Reprendre le chemin du matin en sens inverse (Rejoindre Salles sous Bois par la D4 puis la D 56 empruntées dans l'autre sens ce matin). Prendre à droite après le pont.

Traverser Salles. ⚠ Descente: **Adulte devant.**

A 1 km, tourner à gauche et garder la D24 jusqu'à Taulignan. Carrefour dangereux juste avant l'entrée de Taulignan au stop : prendre à gauche direction Taulignan puis à droite dir. Valréas par la D 167. Dans Taulignan 1^{ère} à droite face à la pharmacie direction route de Grillon.

Taulignan – Venterol – Nyons

(19 km)

Sortie du stade (au stop) à gauche. Puis prendre à droite. A 50 m à gauche (prendre la rue qui longe la Caisse d'Épargne) vers centre du village, puis D 24 (à droite) direction Nyons. Après le pont sur le Lez, prendre à droite direction Nyons, D538. Garder même direction jusqu'à Rousset. Traverser Rousset (route étroite en forte côte) **véhicule devant**. A 2 km après virage en S, ⚠ s'engager au milieu de la route pour tourner à gauche direction Camping Les Terrasses Provençales par un chemin goudronné, **voiture à l'avant**.

Après le camping, garder route à droite puis route de Novezan. Intersection devant le cimetière prendre à gauche direction Tour Château Ratier, garder la droite : route des Bontoux jusqu'au bout. A l'intersection en T, prendre à droite vers le "cédez le passage". Au Cédez le passage : prendre à gauche, route des Aydemeces. Traverser Venterol, véhicule à l'avant. Dans Venterol, prendre à gauche rue du Moulin, direction « Les Echirons », montée, adulte devant. Garder le véhicule à l'avant. Suivre la route des Echirons toujours tout droit. Peu de visibilité, garder le véhicule à l'avant à la sortie de Venterol, descente (adulte devant) et petit pont avec route étroite le long des oliviers. Au carrefour, continuer tout droit, route des Echirons (véhicule à l'avant), route étroite. Aux intersections, garder la petite route principale (route des Echirons) en longeant les maisons. Peu de visibilité, véhicule à l'avant. Possibilité de faire des pauses. Route rétrécie avec petits ponts. A l'intersection suivante, continuer tout droit route des Paréjats. Descente, virages serrés et petits ponts, laisser le véhicule à l'avant (quelques gravillons sur les côtés et petits trous). Au cédez le passage, stop : route de Nyons : trafic important. Prendre à gauche, direction Nyons (D538) sur environ 1 km jusqu'au premier grand carrefour dans Nyons, tourner à droite : autres directions jusqu'au rond-point.

4

Grignan –Chamaret

(3,5 km)

Partir vers le contournement extérieur de Grignan.

⚠ Au « cédez le passage, » traverser la route et prendre en face petite route « chemin de Belle Vue d'air », **véhicule à l'avant**.

Au stop, prendre à droite (déchetterie).

⚠ virage serré

Au stop après le camping « les Truffières » prendre à gauche la D71.

Chamaret – Colonzelle –Richerenches - Visan

(14 km)

Dans Chamaret, prendre à gauche direction Colonzelle, Valréas, D471.

Entrer dans **Colonzelle**, direction Grillon à gauche D471.

⚠ Face à la mairie prendre à droite D18 A, route de la Carde. **Véhicule à l'avant**

A 2,5 km, carrefour en T : tourner à gauche route de Richerenches.

A 500 m, au carrefour, continuer tout droit (petit pont jusqu'au cédez le passage. Prendre à droite et entrer dans le centre de Richerenches.

Traverser le village D20. ⚠ au STOP dans le village

Au Rond-point, tout droit direction Visan, D20. 5 km environ de virages dangereux bordés de murets et barrières.

Visan – Vaison La Romaine

(17 km)

Au rond-point de l'entrée de Visan, prendre à droite direction Vaison La Romaine, D976.

Traverser Visan, direction Vaison La Romaine, D20. ⚠ Priorité à droite dans tout le village. (Adulte devant).

Au carrefour prendre à gauche, direction Vaison, ⚠ carrefour très dangereux, attention à la priorité à droite. Continuer tout droit direction Vaison La Romaine D20 jusqu'au « cédez le passage » à 3,6 km

Au cédez le passage, carrefour avec la D94 : Danger, peu de visibilité à droite.

⚠ Prendre à gauche direction Vaison la Romaine, D94 et garder sur 1 km.

Au giratoire prendre à droite direction Vaison D20. A 1,2 km au giratoire suivant prendre direction Villedieu D51. Continuer tout droit (traverser Buisson). 2 km avant Villedieu, au carrefour prendre à droite direction Vaison D51 Bis. Montée sur 1 km, suivre dir. Vaison D51 jusqu'à Vaison.

⚠ Feu tricolore et rétrécissement de la chaussée avant d'arriver dans Vaison.

Au rond-point, prendre en face puis continuer tout droit. Puis, au 3^{ème} panneau annonçant dos d'âne ou ralentisseur, prendre à gauche rue Jean MARTET (panneau peu visible).

Hébergement gymnase Continuer tout droit puis à 100m, 1^{er} rond-point, prendre la 2^{ème} sortie avenue Chanoine Sautel ; continuer tout droit à l'intersection (chemin de Sous Baye). ⚠ il faut ensuite garder la droite (chemin de Sous Baye) jusqu'au STOP : prendre à gauche et longer l'école maternelle Zola. Au cédez le passage (rond-point), prendre à droite l'Avenue Brossolette (pas de panneau). Arrivée au gymnase tout de suite à gauche.

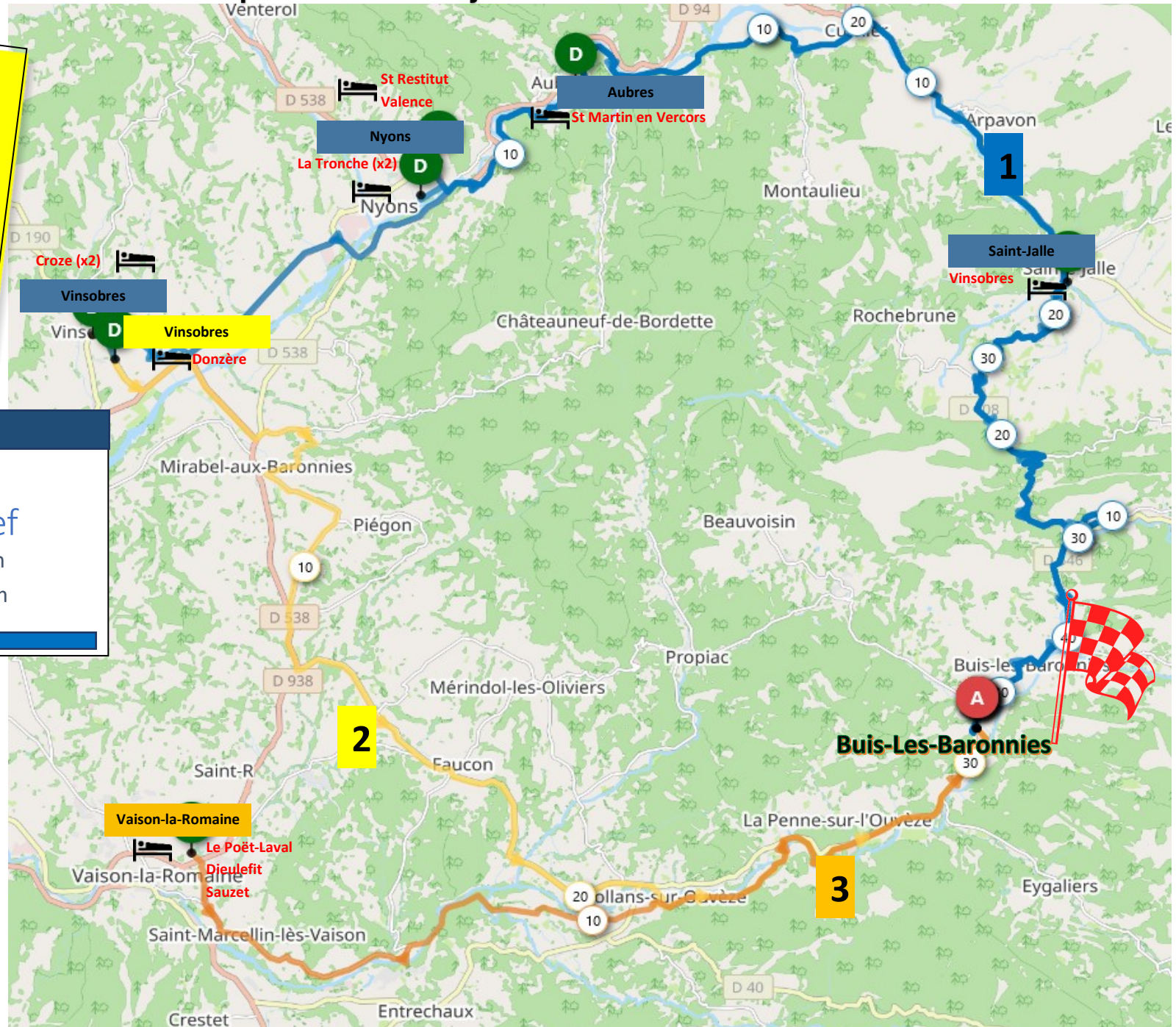
5ème étape : vendredi 9 juin 2023 **matin**



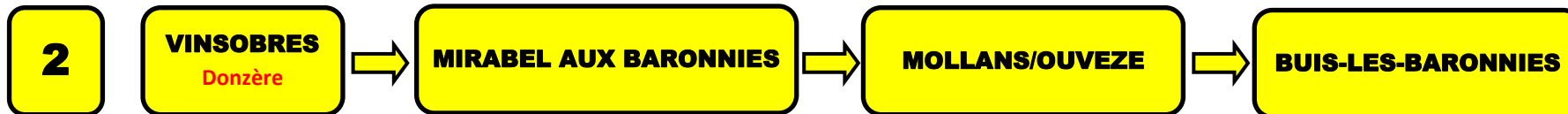
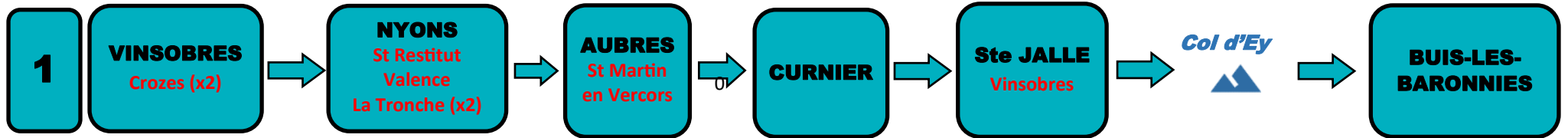
La 5^{ème} étape en bref

L'étape la plus courte : 16 km

L'étape la plus longue : 43 km



5^{ème} étape : vendredi 9 juin 2023 matin, des lieux d'hébergement à Buis-les-Baronnies



1

Vinsobres – Nyons (9km)

Du camping remonter la montée du moulin et prendre à droite le chemin de Sournure.

Garder le chemin puis au carrefour en T prendre à droite. Au giratoire sur la D94 prendre à gauche dir. Nyons. A 4km au 2^{ème} rond-point prendre à droite, passer le pont D94c. Au rd-point prendre D538, direction Gap.

Au rd-point suivant prendre direction Gap-Aubres D94. Aller vers le tunnel.



Nyons – Aubres – Curnier- Ste Jalle (18km)

Hébergements à Nyons : prendre direction Gap, traverser le pont de l'Europe. Au rd-point 2^{ème} gauche dir. Gap D94

Après tunnel. Seuls les cyclistes et les petits véhicules peuvent emprunter cet itinéraire. Prendre à droite, dir. Les Guards, les Rieux. Route sinueuse. **Véhicule à l'avant.** A 500m, prendre à gauche "chemin du Crapon, les Bas Rieux". Suivre l'itinéraire "au fil de l'Eygues". Route étroite. Portion de route en cailloux.

Hébergement à Aubres : au sortir de la salle polyvalente, descendre vers la rivière. Passer le pont.

Garder l'itinéraire "au fil de l'Eygues", chemin du Belly dir les Pilles.

Véhicule à l'avant. Rue étroite.

A la sortie du chemin prendre à gauche "route de Fontin" Puis tout droit "Curnier : route du Bréal". Dans le village des Pilles prendre à droite direction Curnier, D185 B.

Au cédez-le-passage, prendre à gauche, direction Curnier, D501.

Manque de visibilité à gauche.

Traverser le village (rue étroite), puis passer le pont (voiture derrière). Au «cédez le passage» prendre à droite, D64, direction Sainte Jalle.

Camions : suivre la route de Gap et retrouver les vélos à la sortie de Curnier.



Sainte Jalle -Buis Les Baronnie par le col d'Ey (14 km)

Dans Sainte-Jalle, prendre à droite D 108 dir Buis /Col d'Ey. Se regrouper sur la place des platanes.

Arrivée au col d'Ey. **Attention : Ne pas s'arrêter longtemps arrêt possible 700 m plus bas** (alt. 718 m), prendre à droite, D108, direction Buis Les Baronnie.

Faible visibilité pour les plus petits...

Adulte à l'avant : grande descente aux virages très serrés et ravin à droite. A 4 km, croisement (sans marquage au sol), prendre à droite la D108 direction Buis Les Baronnie. Pas de marquage au sol (adulte devant). Descente, virage à gauche en épingle et stop !

Prendre à droite, D546, direction Buis Les Baronnie.

Buis Les Baronnie



(Arrivée)

Entrée dans le village. Voiture d'escorte arrêtée à gauche sur le parking.

Traverser Buis, vélos seuls, jusqu'à rue à droite, direction collège –groupe scolaire Petite montée...

Passer devant le collège, l'école adulte devant, tourner à gauche, descente et « cédez le passage ». Prendre à droite

Continuer tout droit jusqu'à l'entrée dans le centre-ville, petite rue à gauche sur carrefour, angle café St Julien. Tenir la gauche jusqu'au point de regroupement.

2

Vinsobres - Mirabel aux Baronnie (5 km)

(pour la classe de Donzère qui ne passe pas par le Col d'Ey)

De la salle des fêtes, descendre à gauche et prendre à gauche le chemin de Sournuire. Garder le chemin puis au carrefour en T prendre à droite. Au giratoire sur la D94, prendre la D4 tout droit direction Mirabel aux Baronnie sur 2,5 km.

Au rond-point, prendre à droite direction Mirabel ; garder la direction au rond-point suivant puis traverser le village en suivant la « déviation » (sens unique) jusqu'à reprendre à droite la route de Vaison (D538).



Mirabel aux Baronnie –(Puymeras) - Mollans sur Ouvèze (13,5 km)

Suivre direction Vaison, D538 sur 4 km. Cédez-le-passage, Rond-point, direction Puyméras, Buis, Mollans D 46. Au rond-point continuer direction Mollans, suivre tout droit direction Mollans centre D4a.

Forte circulation. Dans Mollans, dans la montée, prendre à droite et passer devant l'école puis s'engager dans le village. Devant la Chapelle du Pont, prendre à droite, passer sur le pont. Prendre à droite en face du café Le Bistrot. Descente (1 adulte devant). Prendre encore à droite sur la place avec un « rocher fontaine ».



Mollans sur Ouvèze – Buis Les Baronnie (11 km)



Arrivés sur la place avec un « rocher fontaine » après pompiers, les **véhicules** reprennent la route de Buis et rejoignent les vélos à Pierrelongue.

Sur cette place, Départ de 2 rues de part et d'autre d'un bâtiment vers Mollans. Prendre à gauche du bâtiment. Passage sous un pont. Longer la rive gauche de l'Ouvéze.


Petite route abimée avec des trous et des barrières de protection : ralentir ! devant chemin caillouteux et accidenté (trous) en fin de tronçon. A hauteur de Pierrelongue, tourner à gauche et franchir un pont très étroit, (trop étroit pour les **fourgons**).

A la sortie du pont, tourner à droite puis encore à droite. Au STOP reprendre à droite la D5 direction Buis.

Après 200m, sur D5, prendre à droite itinéraire cyclo vers les gorges de Grange Basse, sur 2 km (les voitures passent). Au STOP prendre à droite la D5, direction Buis Les Baronnie Attention forte circulation ! A 2km à l'entrée de Buis, prendre à droite direction salle des fêtes tout droit dans la ZA : la salle des fêtes se trouve au bout de la ZA (route accidentée et gravillons) , à gauche (grand bâtiment rouge et gris) pour regroupement.


3

Vaison - St Marcellin les Vaison - Mollans sur Ouvèze (11km)

Au gymnase, à gauche rue Brossolette. Au rond-point, prendre la 2^{ème} à droite Chemin Roche Double (derrière la boulangerie E. Bec) puis la 1^{ère} à droite rue Roumanille. Traverser le lotissement. Ne pas prendre à gauche l'allée Louis Béchet. Rester sur la droite. Au stop, prendre à gauche.  Forte circulation . Au feu, tout droit **jusqu'au tourne à gauche direction St Marcellin D151.** (direction camping du Carpe Diem)

A Saint Marcellin, tourner à droite au rond-point, direction Faucon D 205. Après 4 km de montées, descentes et virages, prendre la direction Entrechaux à droite.

Franchir l'Ouvéze par un pont de pierre étroit (**2,20m**). Après le pont, prendre tout de suite à gauche (chemin de l'ancienne voie ferrée) direction camping des 3 rivières puis prendre à droite pour suivre l'Ouvéze. Passer devant le camping des 3 rivières et suivre la route des 3 rivières jusqu'au stop.

 Au stop, traverser la D5 vers Mollans centre. Entrer dans Mollans jusqu'à la place au « rocher fontaine ».



Mollans sur Ouvèze – Buis Les Baronnie (11 km)



Arrivés sur la place avec un « rocher fontaine » après pompiers, les **véhicules** reprennent la route de Buis et rejoignent les vélos à Pierrelongue.

Sur cette place, Départ de 2 rues de part et d'autre d'un bâtiment vers Mollans. Prendre à gauche du bâtiment. Passage sous un pont. Longer la rive gauche de l'Ouvéze. Petite route abimée avec des trous et des barrières de protection : ralentir ! devant chemin caillouteux et accidenté (trous) en fin de tronçon. A hauteur de Pierrelongue, tourner à gauche et franchir un pont très étroit, (trop étroit pour les **fourgons**).

A la sortie du pont, tourner à droite puis encore à droite. Au STOP reprendre à droite la D5 direction Buis.

Après 200m, sur D5, prendre à droite itinéraire cyclo vers les gorges de Grange Basse, sur 2 km (les voitures passent). Au STOP prendre à droite la D5, direction Buis Les Baronnie Attention forte circulation ! A 2km à l'entrée de Buis, prendre à droite direction salle des fêtes tout droit dans la ZA : la salle des fêtes se trouve au bout de la ZA (route accidentée et gravillons) , à gauche (grand bâtiment rouge et gris) pour regroupement.

